



So Barts Home

— real estate - immobilier —

St Jean - Galeries du Commerce - 05 90 511 213
sobartshome.com

Le comptoir de la peinture

- PEINTURE
- ENDUITS
- OUTILLAGE
- CONSEILS DE PROS

lundi > vendredi : 7h-12h / 14h-18h
samedi : 7h-12h

TOUPRET Route de Saint-Jean
Tél: 05 90 29 99 35
contact@baudens.com

MIRKA

VOTRE AGENCE DE VOYAGES

ST BARTH EVASION

0590 27 77 43
www.stbarthevasion.com
Les Galeries du Commerce - Saint-Jean Aéroport

WIMCO

VILLA RENTALS
CONCIERGE SERVICES
REAL ESTATE SALES

0590.51.07.51

wimco.com/sbh frontdesk@wimco.com

PERSPECTIVES

Société agréée qualité mandataire & prestataire

Baby sitting pour tous les âges
Hôtel, villa et particulier

Accompagnement au déplacement
Ménage, Jardinage

Aide à la personne en situation de handicap et/ou âgée

0690 64 06 71
perspstbart@gmail.com - www.perspectives-stbarth.fr

GRAND MAISON

BRICOLAGE JARDIN DECORATION MATÉRIAUX

MERCREDI 23 JANVIER

OUVERTURE !
Grand Opening !
Zone commerciale de HOPE ESTATE

Chers clients de St-Barthélémy, afin de faciliter vos achats votre magasin **GRAND MAISON** vous informe que vous avez la possibilité de passer vos commandes par email à ar-commande@decorile.gp ou par téléphone au 0590 77 46 69. Nous vous communiquons le montant de vos achats que vous réglez au transporteur et recevez votre marchandise dans les 48 h.

Zone commerciale de HOPE ESTATE
Du lundi au vendredi : 8 AM - 13 PM ET 14 - 18 PM
samedi non stop : 8 AM - 18 PM
Tél. : 0590 77 46 69 (en cours d'installation)

facebook

LE JOURNAL

Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@orange.fr
ISSN : 1254-0110

DE SAINT-BARTH



Bientôt dix radars pédagogiques

Alors que dix accidents de deux-roues ont été recensés sur l'île la semaine dernière, les autorités dressent le bilan de six mois d'actions pour faire diminuer la délinquance et le mortalité sur les routes. Ce n'est pas terminé : dans les deux mois qui viennent, dix radars pédagogiques seront implantés sur toute l'île.

P.3

Cholestérol : le bon, le mauvais et la polémique

P.10



Good Luck Barracudas !

Samedi soir, match "à la case" pour le XV de Saint-Barth, qui reçoit le leader du championnat de Guadeloupe Good Luck à Saint-Jean. Avec pour objectif de confirmer la belle victoire obtenue il y a quinze jours face aux Abymiens du Bruc.

P.12

-20% SUR TOUS LES JOUETS ÉDUCATIFS,
PUZZLES, JEUX DE SOCIÉTÉS !

CHEZ BARNES

GUSTAVIA - LA POINTE
05 90 27 60 30

Juliette Gréaux, conseillère territoriale, présidente de la commission urbanisme

« Le mot d'ordre, c'est qu'il faut que le projet s'adapte au terrain, et non l'inverse »

Le projet de révision du code de l'urbanisme est actuellement mis à disposition du public. Chacun peut émettre ses remarques auprès de la Collectivité. Le document sera ensuite soumis au conseil territorial. Explications avec Juliette Gréaux, l'élue en charge de l'urbanisme.

Pourquoi avoir entamé une révision du code de l'urbanisme ?

Le code actuel est en vigueur depuis dix ans. Au fur et à mesure, avec l'expérience, on s'est rendu compte qu'il comportait de petites incohérences. Mais j'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de rédiger un nouveau code ; beaucoup d'articles ne changent pas, la révision porte principalement sur la forme. Le but est de l'alléger et de le rendre plus lisible pour les professionnels comme pour tous les administrés.

Avez-vous reçu à ce jour beaucoup de remarques sur le projet ?

A ma connaissance, très peu voire aucune à ce jour, ni sur le site internet, ni à l'hôtel de la Collectivité.

Sur le fond, les notions de Shob et Shon seraient remplacées par une surface plancher unique. Quel est

l'objectif de cette modification ?

Nous souhaitons changer la méthode de calcul actuelle, qui porte sur deux surfaces, Shob et Shon, notamment pour avoir un meilleur contrôle et améliorer l'intégration visuelle des constructions. En particulier des terrasses, aujourd'hui calculées dans la Shob, dont on s'est rendu compte qu'elles pouvaient avoir un important impact visuel. Le but est aussi d'inciter les personnes à enterrer au maximum (parkings, locaux techniques, etc.) afin de diminuer la densité du bâti. Les sous-sols non habitables ne seront pas comptabilisés dans la surface plancher. Nous voudrions aussi, à terme, que les plans d'espaces verts soient mieux définis lors de la présentation des projets.

Pour toute surface égale ou inférieure à 20m², seule une déclaration préalable aux travaux, et non plus un per-

mis de construire, sera nécessaire. Cela ne va-t-il pas faciliter les constructions type case traditionnelle composée de plusieurs modules indépendants ?

Nous avons voulu faciliter les choses pour les administrés en simplifiant les démarches administratives. Il faut bien préciser que la déclaration préalable permet à la Collectivité de contrôler les constructions, comme un permis de construire. Si la Collectivité refuse le projet, cela a la même valeur qu'un refus de permis de construire. C'est simplement le dossier qui est plus simple. Cette question, comme d'autres, pourra refaire l'objet de discussions entre élus, service de l'urbanisme et professionnels du secteur.

Il y a également un changement important pour les divisions de terrains. Pouvez-vous nous l'expliquer ?
C'est une modification impor-



Juliette Gréaux.

tante. Il faut qu'en cas de division d'un terrain, les droits à construire applicables à chacun des terrains issus de la division soient les mêmes que ceux qui se seraient appliqués au terrain initial. Le code de l'urbanisme comprenait une telle disposition pour les terrains qui supportaient déjà une construction. Le nouveau texte applique le même principe en cas de division d'un terrain nu. Une note explicative est associée au projet de révision ; je vous invite à la

consulter sur le site de la Collectivité.

Lors de la présentation de la révision du code devant le conseil territorial, vous aviez expliqué vouloir freiner la construction sur l'île.

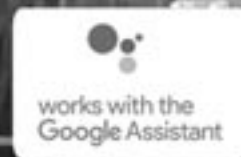
Le but recherché avec cette révision est certes de freiner la construction, mais surtout la densité, c'est à dire la taille des constructions par rapport aux terrains. Le mot d'ordre, c'est qu'il faut que le projet s'adapte au terrain, et non

l'inverse. Après, il faut aussi des règles qui satisfassent le plus grand nombre, et qui ne soient pas trop contraignantes afin qu'elles puissent être respectées. On ne va pas demander un permis de construire pour un muret de 50 centimètres ! Cette révision n'a pas pour objectif de tout remettre en cause, c'est une révision principalement rédactionnelle.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Après le code, c'est le règlement de la carte de l'urbanisme qu'il faudra réviser, notamment pour y intégrer cette nouvelle notion de surface plancher unique. Puis, un second volet du code de l'urbanisme est prévu, concernant l'habitation et la construction. Aujourd'hui, on applique le droit national, mais la compétence revient à la Collectivité. On le reprendra en l'adaptant aux spécificités de Saint-Barthélemy.

lance la quinzaine de l'Audio Haute Fidélité !



1600 Watts RMS



venez tester nos produits en magasin !

ST BARTH ELECTRONIQUE

Les Galeries du Commerce - St - Jean - Tél. : 0590 27 77 77 - ouvert du lundi au samedi de 9h -12H30 & 15H -18H30 - info@sbh.fr

Délinquance et accidents des deux-roues : les autorités font le bilan

Six mois après sa mise en place, le GLTD (groupe local de traitement de la délinquance) a été cloturé. Il visait à diminuer le nombre d'accidents de deux-roues en réunissant le parquet, les gendarmes, la préfecture, la police territoriale et la Collectivité sur des actions communes.

En 2018, les pompiers sont intervenus sur 350 accidents de deux-roues et quads. Dont quatre accidents mortels. Un chiffre tristement élevé pour une île de moins de 10.000 habitants. Pour lutter contre ce fléau, les autorités avaient mis en place, sous l'égide du parquet, le GLTD : une réunion de tous les acteurs de la sécurité pour contrecarrer le phénomène avec des actions communes, préventives autant que répressives. « Visant à évaluer la dangerosité des deux-roues, prévenir les accidents et sanctionner les comportements les plus graves », complète le vice-procureur Yves Paillard.

Entre le 1^{er} juin et le 31 décembre, les gendarmes ont relevé 109 deux-roues et quads en infraction. Un panel qui permet d'établir quelques statistiques. Et d'abord, de casser une idée reçue : 75% ont été commises par des personnes de plus de 25 ans. Comme quoi le public des collégiens ou jeunes étudiants de Saint-Barth, rentrés dans leur famille cet été, n'est pas forcément le plus à risque. 20% des 109 infractions ont été relevées à la suite d'un accident de la route. 20% des personnes ont été épinglées pour conduite sans permis adéquat. Et 75% des infractions concernaient des scooters de 50 cm³.

Record à 5,38 g d'alcool par litre de sang

Deux chiffres sont particulièrement inquiétants : 35% de ces scootéristes n'étaient pas assurés. Outre l'illégalité de circuler sans assurance, les conséquences en cas d'accident sont terribles. Et toujours sur ces 109 conducteurs, près d'un sur deux roulait avec un

Les premiers radars pédagogiques seront installés dans les deux mois qui viennent.



taux d'alcool dans le sang supérieur à la limite légale. « La plupart entre 0,4 et 0,6 grammes par litre de sang. On a eu un record à 3,5 grammes », note Yves Paillard. Le major Vicaire, n°2 des gendarmes de Saint-Barthélemy, corrige : « On l'a battu depuis, avec un homme à 5,38 g d'alcool par litre de sang. Et il se tenait debout ! » La police territoriale et les gendarmes ont aussi renforcé l'utilisation du curvomètre, un appareil qui permet de mesurer jusqu'à quelle vitesse peut aller un deux-roues. « On a vu des scooters, censés être limités à 45 km/h, atteindre les 99 km/h. »

Seize deux-roues détruits

Outre le renforcement des contrôles, les sanctions ont été durcies. Avec notamment la saisie et destruction de nombreux véhicules en infraction. « On a mené une politique de destruction des scooters les plus dangereux, ceux qui ont été modifiés ou qui étaient en trop mauvais état. Sur 54 saisies, on a effectué 16 destructions. Certaines décisions de justice

sont encore attendues », précise le vice-procureur. « C'est peut-être le point qui a le plus fonctionné, l'action qui se fait le plus à Saint-Barthélemy. »

Plus de la moitié des 109 ont fait l'objet de poursuites au tribunal correctionnel. « On a aussi mené des recherches de responsabilité indirectes. Pour rappeler aux gens qui organisent un apéro que s'ils laissent quelqu'un partir, visiblement pas en état de conduire, ils peuvent se voir questionnés et même être poursuivis. » C'est arrivé à un loueur de véhicules, qui a fourni un quad puissant à un client dépourvu du permis nécessaire. La question se pose également pour un accident de quad au mois de décembre. Les freins de l'engin appartenant à un loueur de l'île auraient cessé de fonctionner, provoquant l'accident.

Pour le volet préventif, on voit toujours, le long de l'aéroport, la campagne d'affichage réalisée par la Collectivité, qui met en scène des personnalités de l'île avec ce message : « Sois responsable ! ». Elle sera réutilisée ces

prochains mois, dans différents endroits de l'île. La Collectivité a également mis en place le 12 janvier un forum de la sécurité routière, qui sera réédité (lire JSB n°1311). Le parcours pédagogique acheté pour l'occasion sera utilisé lors d'ateliers au sein des établissements scolaires.

Les radars pédagogiques arrivent

Elle a également fait l'acquisition de dix radars pédagogiques. Une partie sera installée de façon fixe, une autre de façon mobile, pour que l'effet soit plus durable. Pour rappel, il s'agit de radars qui indiquent au conducteur sa vitesse afin de l'inciter à ralentir. L'affichage des km/h sera bloqué à un certain plafond, pour éviter de tenter les amateurs de concours et défis entre amis... En France métropolitaine, l'impact bénéfique de ces radars sur la vitesse a été prouvé. « Ces derniers mois, nous avons aussi voté des délibérations pour modifier le code de la

route », indique Alfred Brin, président de la commission transports et sécurité routière. Pour rappel, tous les camions sont limités à 40km/h. Idem pour tous les véhicules en cas de pluie. Sauf bien sûr dans les zones 30, qui restent à 30km/h maximum. Enfin, depuis le 1^{er} janvier, les camions de plus de 2,42 mètres de largeur, 7 mètres de long ou 14 tonnes PTAC sont cantonnés au quartier de Public.

Au lancement du GLTD, une réflexion sur l'état des routes de Saint-Barth avait aussi été initiée par la Collectivité. « Mais les gens ont tendance à rouler plus vite sur une chaussée en bon état », regrette le vice-procureur.

Dix accidents la semaine dernière

Tous ces efforts ont-ils été récompensés ? Pour l'instant, pas de chiffres. « Je n'en ai pas l'impression, en particulier pour ce qui est de l'alcool », admet le major Vicaire. Rien que la semaine

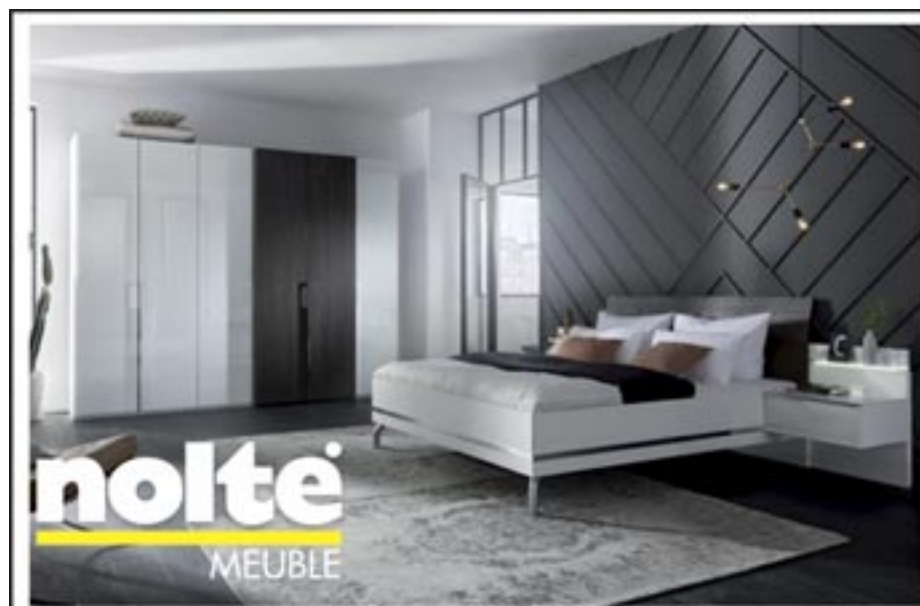
dernière, dix accidents de deux-roues ont été constatés. Dont peu impliquent des saisonniers. Sans doute un effet des interventions des gendarmes, qui ont rencontré les saisonniers de tous les hôtels, et ont mis le paquet pour bien faire passer le message. A l'unisson avec les hôteliers, dont certains ont prévenu qu'une infraction équivalait à la rupture du contrat de travail. Enfin, des solutions pour éviter de prendre la route en ayant bu, à moindres frais, ont été mises en place entre l'association des hôteliers de Saint-Barth et les sociétés Caribbean Discovery et Saint-Barth Mobilités. « Il faudrait peut-être désormais cibler les ouvriers, artisans, les entrepreneurs... »

Si le GLTD est maintenant cloturé, les actions se poursuivent, et notamment au niveau pénal. « La sécurité routière est l'affaire de tous. Il faut avoir conscience que dès qu'on prend un engin, on peut provoquer un accident voire perdre la vie. »

Deux accidents graves samedi

Samedi à 18 h 45, secours et forces de l'ordre ont été appelés sur deux accidents de la circulation impliquant des deux-roues, de chaque côté de l'île. Un homme d'une cinquantaine d'années a perdu le contrôle de son scooter dans la descente entre l'Œuf et la Tourmente. On ignore pourquoi il a dévié de sa route. Sa chute a été très violente, et il a été évacué en état d'urgence absolue vers la Gaudeloupe, pour y être opéré dans la nuit. Mardi, il était toujours dans le coma. Il gardera probablement de lourdes séquelles de l'accident. Les analyses toxicologiques sont en cours.

Au même moment, un accident s'est produit du côté de Petit-Cul-de-Sac. Un scootériste a perdu le contrôle, est tombé, et son engin a dérapé au sol sur plusieurs mètres, fauchant deux femmes qui se promenaient. Les trois personnes ont été blessées. Le conducteur n'avait pas consommé d'alcool, et son deux-roues de 50 cm³ n'était pas trafiqué. Les deux femmes ont déposé plainte.



SANIDESIGN 41, rue Jeanne d'Arc à Gustavia
TÉL : 05 90 29 21 68 - sanidesignsbh@orange.fr
ouvert du lundi au vendredi 8h - 12h
et 14h - 18h et samedi 8h - 12h

Pourquoi le débat national est légitime sur l'île

L'île ne doit pas s'exclure trop vite du grand débat national. Si la Collectivité a la majorité des cartes en main, des sujets centraux comme la sécurité, la santé ou l'éducation sont des compétences de l'Etat. A ce jour, aucun élu ni citoyen n'a organisé de réunion à Saint-Barth.

A Saint-Barth, les seuls gilets jaunes que l'on a pu croiser sont les carnavaliers de l'association The Youngz, qui ont organisé un défilé sur ce thème début janvier. La Collectivité n'a pas mis en place de cahier de doléances, encore moins organisé de réunion. Les opinions du président Bruno Magras (lire notre édition n°1311) ont fait parler sur l'île. Mais aucun citoyen n'a pris l'initiative d'organiser une réunion locale pour discuter du débat national porté par le gouvernement. Difficile à Saint-Barthélemy de se positionner. En effet, soit les problématiques abordées ne nous concernent pas

vraiment (fiscalité...), soit elles sont de toute façon du ressort de la Collectivité. Rien ne sert de donner son avis à Emmanuel Macron sur la transition écologique ou la fiscalité, puisque les décisions en la matière relèvent uniquement de l'exécutif local.

Toutefois, certaines questions posées par le gouvernement (et les gilets jaunes), sur les thèmes de la citoyenneté, du pouvoir d'achat, des services publics ou encore de la représentation des citoyens, sont tout à fait d'actualité à Saint-Barthélemy. Exemple : le coût de la vie et la difficulté de se loger, notamment pour les fonctionnaires, les fait fuir et

impose un turn-over élevé et des recrutements difficiles dans les écoles ou dans le médical, tout comme dans le secteur privé. Autre illustration, la réforme de la justice décidée à Paris impactera tous les justiciables de l'île -donc potentiellement tout le monde. De même, les jeunes Saint-Barth seront logés à la même enseigne que les autres en ce qui concerne le service national universel pour les ados de 16 ans, bientôt testé en Guyane, et ont sans doute un avis sur la question. On constate avec la « crise » (le mot est fort) des bromates dans l'eau de ville que l'ARS régional, agence de l'Etat basée en Guadeloupe, gère

tout cela d'assez loin. Même chose pour la DEAL (Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement) qui a lancé une consultation générale des habitants « sur les questions importantes liées à l'eau », ouverte jusqu'au 2 mai 2019, en Guadeloupe et à Saint-Martin seulement.

Même si la Collectivité soutient financièrement les établissements scolaires et l'accès aux soins (par exemple, elle paie pour que le mammographe reste sur l'île), ce sont des domaines qui restent des compétences de l'Etat, et elle n'est pas obligée de le faire.

Représentation de l'île à Paris

Les questions sur la citoyenneté et la représentation de Saint-Barth au niveau national sont aussi capitales. La députée des îles du Nord Claire Javois Guion Firmin, avec tous les dossiers saint-martinois, a tendance à oublier Saint-Barthélemy dans son action politique à l'Assemblée nationale. Et avec la réforme des institutions voulues par Emmanuel Macron, on ignore si le siège de sénateur de Saint-Barthé-



Justice, sécurité, santé, éducation : l'Etat gère des domaines très importants à Saint-Barth, même si la Collectivité assume de nombreuses compétences.

lemy sera conservé ou supprimé. Tous ces sujets de la vie quotidienne de Saint-Barth entrent dans le cadre

des thèmes listés par Emmanuel Macron dans sa lettre. Il appartient à chacun de s'en saisir, ou non.

UN CAHIER DE DOLÉANCES EN FÉVRIER ?

Si la Collectivité a jugé inutile de mettre en place un cahier de doléances, le Conseil économique social culturel et environnemental se penche sur la question et devrait, au mois de février, inviter les citoyens à s'exprimer sur leur quotidien, par écrit.

« Faut-il organiser quelque chose ici ? » s'interroge Pierre-Marie Majorel, président du CESCE. Il penche pour. En tout cas, le sujet sera discuté lors de l'assemblée plénière de l'institution le 31 janvier, avec l'ensemble des membres qui la composent : des représentants de la société civile, par secteur (BTP,

commerce, associations, etc.).

Le CESCE devrait mettre à disposition de tous les habitants un cahier de doléances tout au long du mois de février, dans ses bureaux de La Pointe. « Le gouvernement a fixé une trame. Mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas sortir du cadre stricto sensu », poursuit Pierre-Marie Majorel, qui rappelle « qu'écouter la société civile, c'est tout à fait notre rôle, puisque nous représentons la société civile. »

Les modalités de cette consultation seront déterminées à la toute fin du mois de janvier.

L'outre-mer globalement peu séduit

Ce n'est pas surprenant dans les îles comme Saint-Barthélemy, où les problématiques sont différentes de la métropole et le statut particulier. Mais même dans les autres territoires ultramarins, le grand débat national ne prend pas auprès de la population, qui attend déjà la concrétisation des Assises.

A Saint-Martin comme chez nous, pas de cahier de doléances à la Collectivité. Mais « indépendamment du grand débat, elle mène depuis plusieurs mois une réflexion sur une déclinaison locale de concertation directe et régulière de la population sur ses projets », indiquent nos confrères du Soualiga Post.

Mais même dans les territoires ultramarins plus concernés, comme à La Réunion (où les gilets jaunes se sont fait entendre, avec des débordements en marge des manifestations), en Guadeloupe, Martinique ou Guyane, le grand débat ne passionne pas les foules. Dans la première île, les cahiers de doléances sont là mais les habitants ne courent pas y participer. La ministre Annick Girardin s'était rendue sur place pendant la crise gilets jaunes à l'automne, et avait annoncé une série de mesures notamment sur la vie chère, qui sont toujours attendues.

En Guyane, les habitants peinent à se sentir concernés. Là aussi, des annonces avaient été faites par le gouvernement après la crise sociale au printemps 2017. Les deux seules réunions publiques des Antilles, à ce jour, ont été organisées en Martinique. A Saint-Pierre-et-Miquelon, les élus incitent les habitants à s'exprimer dans le cahier de doléances et à prendre des initiatives, sans grand succès à

Macron à la rencontre des Saint-Martinois, en septembre 2018.



ce jour. Même chose à Wallis-et-Futuna.

Les élus d'outre-mer seront conviés à remettre les résultats des consultations et des débats à l'Elysée, le 1^{er} février.

La ministre Annick Girardin avait incité les maires ultramarins à s'emparer du grand débat national pour encourager les habitants à participer. « Les préfets organiseront le débat s'il le faut, même si ce n'est pas forcément la bonne solution ». Reconnaisant une forme de doublon avec les Assises de l'outre-mer, l'an dernier, auxquelles 25.000 citoyens ont participé. Mais selon elle, trois thèmes du

grand débat national méritent d'être traités en ce début d'année 2019 : les institutions, la réforme constitutionnelle et la fiscalité. La question écologique et celle du pouvoir d'achat ont été abordées via le Livre bleu outre-mer. Un comité ministériel doit se réunir en février pour dresser un bilan de la mise en place concrète de ce document.

D'ici là et jusqu'au 15 mars, élus et citoyens sont invités par le gouvernement à organiser des réunions de débat. Toutes les informations sont disponibles sur www.granddebat.fr.

Démarrage poussif des contributions

Sur le site internet www.granddebat.fr, qui recense les réunions publiques et le mode d'emploi pour les organiser, les citoyens peuvent également contribuer directement au débat national en envoyant leurs commentaires en ligne ou en répondant à des questionnaires thématiques. Premier couac : cette option n'est disponible que depuis mardi 22 janvier, alors que le débat a été officiellement ouvert le 15 janvier.

Les garants en retard

Outre les secrétaires d'Etat Sébastien Lecornu et Emmanuelle Wargon, qui supervisent l'organisation du grand débat national à la demande du Président de la République, cinq personnalités ont pour mission de garantir l'impartialité des débats entre les citoyens. Nadia Bellaoui, Guy Canivet, Pascal Perrineau, Jean-Paul Bailly et Isabelle Falque-Pierrotin. « Nous sommes une instance indépendante qui ne reçoit d'instruction de personne et ne rend compte à personne, sinon à l'ensemble de nos concitoyens. Nous sommes là pour que le débat soit le plus impartial et le plus pluraliste possible. Il faudra que nous soyons attentifs à ce que personne -groupes de pression, groupes politiques...- ne confisque la parole », explique Pascal Perrineau. Ces personnalités ont été choisies par le gouvernement et les présidents du CESE, de l'Assemblée nationale et du Sénat. Avec là aussi un peu de retard, puisqu'ils ont été désignés le 17 janvier, alors que le débat était d'ores et déjà ouvert. Un second couac dû à la démission de Chantal Jouanno, présidente de la Commission nationale du débat public, à la suite d'une polémique sur son niveau de revenu.

Jean-Luc Mélenchon fâche la ministre Annick Girardin

Le leader de la France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a étrillé l'organisation du grand débat national lors d'une interview au 20 heures de France 2, assurant que cela ne servirait à rien. « Ça fait trois fois que M. Macron nous fait le coup du débat », a lancé le député, citant celui « sur les outre-mer, et il ne s'est strictement rien passé. » Cette attaque a irrité Annick Girardin, la ministre de l'Outre-mer, qui a aussitôt répliqué : « Jean-Luc Mélenchon a ouvertement méprisé la participation de 26 000 citoyens aux Assises de l'Outre-mer. 551 ateliers et 219 réunions publiques ont été organisés dans les territoires, desquels sont ressortis 1.330 projets. Plutôt que d'accuser les outre-mer de manquer ses rendez-vous démocratiques et de ne pas prendre part au débat public, M. Mélenchon devrait plutôt s'en inspirer pour la gestion de son propre parti ».

Des députés réclament une enquête sur l'eau potable en outre-mer

Sept parlementaires ultramarins soutenus par le groupe France Insoumise ont sollicité la création d'une commission d'enquête sur l'accès à l'eau potable en outre-mer : qualité, effets sur la santé, prix, rendement...

Vaste sujet. Jean-Hugues Ratenon, député de La Réunion (La France Insoumise), ainsi que six autres parlementaires ultramarins, ont déposé une résolution proposant la création d'une commission d'enquête sur l'accès à l'eau potable, sa qualité et ses effets sur la santé en outre-mer. « La situation des territoires d'Outre-mer reste particulièrement préoccupante », assure l'élu. « Premièrement, nous pouvons noter un manque important d'informations sur la collecte, l'assainissement, la distribution de l'eau dans ces territoires. Ces informations sont parcellaires ou inexistantes, par un manque visible de coordination et de communication entre les territoires concernés. Deuxièmement, lorsque les informations existent, elles révèlent de très fortes disparités avec la situation constatable en Hexagone. »

Jean-Hugues Ratenon évoque les différences de prix (« Alors que le prix moyen du mètre cube d'eau est en moyenne à 2,03 euros (2013) au niveau national, ce prix va de 2,22 euros à Saint-Pierre-et-Miquelon à 5,28 euros en Martinique »), le rendement des réseaux (« De 79,9 % en hexagone, il est seulement de 53 % en Outre-mer »), l'accès à l'eau potable (« Par exemple, à Mayotte et en Guyane, on estime que près de 20 % de la population ne dispose pas d'eau potable à



La demande de commission d'enquête de Jean-Hugues Ratenon (tout à gauche) a été cosignée par l'ensemble de son groupe Le France Insoumise, et par certains élus ultramarins de divers bords (Gauche démocrate et républicaine, Les Républicains et Union des démocrates et indépendants).

proximité du domicile ») et pour finir la qualité de l'eau (« A La Réunion, (...) des parasites seraient présents dans l'eau pour 5 % des abonnés »).

Si le député réunionnais n'a pas évoqué Saint-Barthélemy, notre île est pourtant très concernée par une telle résolution. Le problème de bromates dans l'eau de ville l'a prouvé : aucune étude sur le sujet, peu d'informations... La Collectivité, la Saur et la Sidem se sont trouvées assez seules pour gérer la question. Mais l'eau de ville n'est pas seule concernée, loin s'en faut. Les problèmes d'assainissement individuel sont courants. Quand à l'eau des citernes, il n'existe aucun contrôle ni sur son utilisation, ni sur sa qualité. D'ailleurs,

selon un arrêté ministériel du 21 août 2008, l'usage de l'eau de pluie récupérée est limitée à l'arrosage des extérieurs, les toilettes et le lavage des sols. Autant dire que la législation est très éloignée de la réalité.

... ainsi que sur la protection des littoraux

Dans la foulée, Jean-Hugues Ratenon a également demandé le lancement d'une commission d'enquête sur la protection des littoraux des territoires insulaires ultramarins. Il rappelle que sur les plages, la notion de domaine public maritime est très variée selon les territoires. De plus, leur gestion revient parfois au Conservatoire du littoral, d'autres fois à l'Office national des forêts, ou encore à la DEAL... Des interlocuteurs multiples, ce qui entraîne un

flou administratif. « A l'heure de l'augmentation de la récurrence et de la force des événements climatiques extrêmes et de l'augmentation du niveau des océans, il serait opportun de pouvoir cartographier de façon exhaustive et évaluer la protection des littoraux insulaires et ultramarins. C'est l'objet de cette proposition de résolution », conclut le député.

Pour rappel, à Saint-Barthélemy, pas de règle des cinquante pas géométriques. La définition de la limite entre domaine public et domaine privé est compliquée par les mouvements des plages, et notamment les effets des cyclones.

La Collectivité a lancé en mars 2018 un travail de délimitation de son domaine public maritime.

« Faut-il Irma pour que l'Hexagone découvre que Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont des îles françaises ? »

Dans le cadre de son enquête sur la représentativité des territoires ultramarins dans l'audiovisuel, la délégation sénatoriale aux outre-mer a auditionné le ministre de la Culture Franck Riester, jeudi dernier. Ce rapport a été décidé à la suite de l'annonce de la suppression de France O en 2020. Franck Riester a indiqué que selon lui, la chaîne 100% outre-mer de France Télévisions a jusqu'ici « servi d'alibi. Notre objectif, c'est de replacer l'outre-mer au centre et non plus à la périphérie de l'audiovisuel public ». « Faut-il Irma pour que l'Hexagone découvre que Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont des îles françaises ? Faut-il qu'un célèbre chanteur décide de se faire inhumer dans les Antilles pour que nous en voyions une carte dans un journal télévisé ? Faut-il que Mayotte subisse des troubles importants durant plusieurs semaines pour avoir 30 secondes au 20 heures ? » a interrogé le sénateur de Martinique Maurice Antiste, dressant un sombre constat sur la présence des outre-mer sur le petit écran. Franck Riester a confirmé qu'une plate-



Franck Riester entouré des sénateurs qui l'ont questionné sur la représentation des outre-mer à la télévision publique. © DR

forme numérique renforcera l'offre outre-mer du petit écran. Ce à quoi Antoine Karam, sénateur de Guyane, lui rappelle qu'encore aujourd'hui encore, « 35% de la population guyanaise n'a pas accès à l'électricité. » Le ministre a expliqué que l'accès à une connexion internet pour tous les Français était une priorité du gouvernement. L'audition complète de Franck Riester est visible

sur le site internet du Sénat (www.senat.fr). Michel Magras, président de la délégation, a déjà annoncé que la présidente de France Télévisions Delphine Ernotte serait également entendue.

Une consultation sur ce sujet est ouverte en ligne à cette adresse : <http://senat.limequery.org/715487?lang=fr>

En bref

Un partenariat pour former des ultramarins au sein d'EDF



Près de 100 jeunes ultramarins pourront se former en alternance au sein du groupe EDF, dans l'Hexagone, et bénéficier pour cela d'un accompagnement de Ladom (L'agence de l'outre-mer pour la mobilité) au long de leur cursus, grâce à une convention signée le 8 janvier entre les deux parties et le ministre de l'Outre-mer. Ce partenariat durera trois ans et vise des jeunes gens âgés d'au moins 18 ans. Pour Jean-Bernard Lévy, PDG du groupe EDF, cette convention permettra à la société « d'enrichir le potentiel de recrutement dans des profils adaptés dans les métiers d'EDF », et notamment en ce qui concerne le développement de compétences dans les énergies vertes pour mener la transition écologique des territoires d'outre-mer. Florus Nestar, directeur général de Ladom, a insisté sur sa volonté de signer ce genre de partenariat avec d'autres grandes sociétés. « Cette convention, c'est la constitution d'un vivier de talents futurs, techniciens et cadres du groupe EDF, pour le rayonnement de la France des trois océans », s'est enthousiasmée la ministre Annick Girardin.

L'Autorité de la concurrence met le paquet sur l'outre-mer

Six rapporteurs et trois rapporteurs généraux adjoints sont au travail sur le sujet de la vie chère en outre-mer, et plus particulièrement concernant les importations et la distribution des produits de grande consommation. La dernière étude de ce type remonte à 2009. Le but est d'évaluer la situation depuis dix ans, et notamment l'impact des politiques publiques (loi égalité réelle outre-mer et loi régulation économique). Les rapporteurs s'intéresseront aussi aux activités portuaires. Les auditions ont débuté sur différents territoires ultramarins : six rapporteurs se sont déjà rendus en Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte. Un premier avis devrait être rendu par l'Autorité de la concurrence à la fin du premier semestre 2019. Ce travail pourra certainement nourrir celui de Francis Amand, délégué interministériel à la concurrence outre-mer, nommé en décembre.

Jacques Toubon critique la dématérialisation des services publics

Jacques Toubon a mis en garde contre une dématérialisation des services publics « à marche forcée ». Elle est souhaitée totale par le gouvernement d'ici 2022. « Pour beaucoup d'usagers, il s'agit d'un véritable recul de l'accès aux services publics », et notamment pour les ultramarins, souligne le défenseur des droits. Tous les Français ne sont pas égaux face au numérique, qu'il s'agisse de connexion au réseau dans des zones isolées (îles polynésiennes, secteurs de Guyane, montagnes réunionnaises, par exemple) ou d'aisance dans l'utilisation du numérique. Jacques Toubon explique avoir reçu des milliers de réclamations d'usagers.

Les jeunes guyanais testeront le service national universel

Marseillaise et lever du drapeau tricolore, uniforme... 3.000 Français âgés de 16 ans, volontaires, s'apprentent à tester le service national universel voulu par Emmanuel Macron. Ils sont issus de treize départements pilotes, dont la Guyane pour l'outre-mer. Le gouvernement promet « une montée en puissance progressive ». Le SNU devrait s'organiser en deux temps : un mois obligatoire à 16 ans, puis trois à douze mois facultatif d'engagement civique dans quelque domaine que ce soit. Les jeunes seront hébergés en internat dans des bâtiments de l'armée et seront encadrés par les militaires et par des éducateurs. Ils seront notamment formés aux premiers secours, aux comportements face aux risques naturels majeurs ou à un attentat, étudieront la défense et la protection de l'environnement. Ils seront également soumis à un bilan de santé et test de français. A terme, 800.000 Français effectueront le SNU chaque année.

La réglementation de la pêche va évoluer pour mieux protéger les requins

Après un an de suivi scientifique financé par l'Europe sur les raies et requins de Saint-Barthélemy, l'ATE a organisé des réunions avec les pêcheurs professionnels et de plaisance la semaine dernière pour parler réglementation de la pêche.

Le premier enseignement qu'Océane Beaufort, spécialiste des requins de l'association Kap Natirel missionnée par l'ATE, tire de son étude est très positif : les requins sont nombreux à Saint-Barthélemy. C'est ce qu'elle a expliqué aux pêcheurs de l'île, invités la semaine dernière à une réunion de concertation sur une évolution de la réglementation de la pêche. Si aucun de la cinquantaine de pêcheurs professionnels locaux n'a fait le déplacement, quelques plaisanciers sont venus. Jeunes et moins jeunes, Saint-Barth et résidents, apnéistes ou pêcheurs à la ligne... Tous les bords étaient représentés.

« Sur 400 caméras immergées, nous avons vu un requin ou une raie sur 80% des enregistrements. Pour comparaison, en Guadeloupe et Martinique, nous sommes à moins de 20%. A Saint-Barthélemy, vous avez une chaîne alimentaire qui certes n'est pas parfaite, mais qui est saine. Et de vrais fonds marins, alors qu'ils sont très dégradés dans beaucoup d'endroits des Antilles françaises », explique la jeune scientifique.

Mako et longimane interdits

Avec le directeur de l'Agence territoriale de l'environnement, Sébastien Gréaux, ils ont fait un point sur la réglementation actuelle : pêche au requin interdite du 1^{er} mai au 31 août, et de tous temps dans la réserve naturelle. L'animal doit être débarqué entier et l'ATE informée. Enfin, certaines espèces sont complètement interdites de pêche : le requin nourrice, marteau, baleine ainsi que toutes les raies, sauf la pastenague. « A l'issue de ce projet, nous proposerons un plan d'action. Ce sont les gestionnaires qui mettront ou non en place une



En mai 2017, un pêcheur de l'île avait fait sensation en ramenant au port cet énorme requin mako. Une espèce rarement observée dans nos eaux, qui doit être interdite de pêche courant 2019, comme le veut la réglementation régionale.

nouvelle réglementation », précise Océane Beaufort en préambule, devant un public attentif.

« Pourquoi la pêche au requin nourrice est-elle interdite ? Pour moi, il est en surpopulation... » remarque un plaisancier. « Il est très peu consommé, sa pêche ressemblait donc plutôt à une tuerie gratuite. Et si on l'enlève, on laisse une niche libre dans la chaîne alimentaire qui peut potentiellement être occupée par d'autres espèces nocives pour les récifs coralliens », répond la spécialiste. « Les requins marteau et baleine, c'est uniquement pour entrer dans le cadre de la réglementation nationale. » Dans la même veine, l'interdiction totale de pêche de deux autres espèces, le mako, prédateur ultrarapide, et le longimane, avec ses airs de Boeing, devraient entrer dans la réglementation de Saint-Barthélemy courant 2019. Sans difficulté a priori car ces espèces sont rarement observées, encore plus rarement pêchées.

En cas de pêche accidentelle, le pêcheur doit tout faire pour la libérer dans les meilleures conditions possibles. Et si c'est impossible, il faut ramener la bête entière, contacter l'ATE, et est dans l'interdiction de la commercialiser, afin de ne pas créer de demande.

« Le problème, c'est que si tu pêches un mako, tu ne peux pas retirer ton leurre au risque de perdre une main... Et ce sont des leurres qui valent 300 ou 400 euros », note un connaisseur.

« Si on pêche le requin, c'est pour continuer de pêcher le colas »

La consommation de requins n'est pas très répandue. C'est plutôt la pêche accidentelle qui pèse sur les populations, et notamment lors des sorties aux colas, prisées par de nombreux amateurs de ce bon poisson. Elles se déroulent la nuit, à l'heure où les requins chassent eux aussi le colas. « Le problème, c'est que l'ha-

PARTICIPEZ !

Océane Beaufort et l'ATE encouragent la science participative : c'est à dire l'enrichissement des connaissances scientifiques grâce aux observations des usagers de la mer. « Rien ne vaut une photo », résume l'experte. Pêcheurs, plongeurs, n'hésitez pas à faire part de vos observations à la réserve naturelle, par mail ou via Facebook. Une suggestion de la scientifique a également fait mouche lors de la réunion : fournir aux pêcheurs de quoi marquer les requins, en cas de pêche accidentelle. Une petite pastille qu'on lui colle sur le corps afin de l'identifier, et qui permettra à l'ATE de récolter de nouvelles données.

meçon peut tuer l'animal s'il l'avale, s'il se prend dans les branchies, il peut aussi arracher ou déplacer la mâchoire du requin qui sera dans l'incapacité de chasser. » Pour réduire les risques, Océane Beaufort préconise donc d'utiliser au maximum des hameçons type « circle hook », et le moins possible en inox. « On ne va jamais pêcher le colas avec un circle hook », note quelqu'un. « D'ailleurs, si on pêche le requin, c'est pour continuer de pêcher le colas... »

Océane Beaufort propose alors la mise à disposition de matériel type longue pince d'électricien ou dégorgeoir, pour faciliter le retrait de l'hameçon. Un pêcheur expérimenté n'y croit pas : « Ce ne sera pas utilisé... Ce qu'il faut, c'est sensibiliser les gens sur le fait de relâcher ce qu'ils ne consommeront pas. » L'idée est tout de même retenue : sur 500 permis de pêche plaisance délivrés par l'ATE, certains auront peut-être envie de bénéficier de ce matériel et de la formation qui va avec.

« Rares sont les jours où la mer est d'huile... »

« Pour la pêche du colas, c'est vrai que c'est compliqué », admet la scientifique. « Peut-être pourrait-on, avec vos retours, identifier les zones et les périodes de présence du requin. » « A

partir du moment où il y a du frais, il y a du requin », répond un sceptique. « Le problème aussi, c'est qu'aujourd'hui, on pêchait le colas de septembre à février. Maintenant, c'est toute l'année. » « Rares sont les jours où la mer est d'huile », tempère un apnéiste.

L'éventualité de limiter le nombre de requins par bateau ou la taille maximale de la prise est abordée. Océane Beaufort : « La difficulté, c'est qu'un requin d'un mètre est adulte si c'est un chien, mais n'a que 3 ans si c'est un citron. Et on ne peut pas fixer une taille pour chaque espèce, c'est trop compliquer de les identifier. » Ces propositions seront à étudier. La discussion dévie sur tous les types de pêches, les espèces, les aventures des uns et des autres. « Il faudrait faire ça plus souvent ! » conclut un participant ravi, après deux heures de réunion.

Le résultat du travail de suivi scientifique de l'ATE et Kap Natirel sera présenté au public prochainement. D'ici là, un documentaire est en ligne sur Youtube (tapez « Best of sharks and Ray St Barth »). Des recommandations seront faites pour protéger le requin et les raies, qui outre leur intérêt pour la biodiversité, sont aussi une manne économique pour le tourisme.

Chiens et citrons sont les plus sensibles



Les requins dits « chien » et les requins citron sont les plus vulnérables dans nos eaux. « Les requins citron, c'est là où on a le plus de cas de juvéniles pêchés », informe Sébastien Gréaux. « Dans la région Caraïbe, il reste très fidèle à son site après la naissance. La mère met au monde six à dix-sept petits, qui restent quatre années dans un mètre d'eau. On voit très peu d'adultes, et rarement des petits. » Océane Beaufort complète : « Ils ne partent pas. C'est un requin qui peut s'adapter à un environnement, évoluer, mais il ne change pas d'endroit pour trouver mieux ailleurs. Or, à Saint-Barthélemy, ils disparaissent et on ignore si c'est l'effet de la pêche de plaisance ou de la dégradation du milieu marin côtier. » Pour les chiens, c'est mathématiques : ils sont davantage menacés que d'autres espèces car ils passent toute leur vie près des côtes.

Le saviez-vous ?



©Frank Mazéas

Pour doubler sa population, il faut pas moins de quatorze années à la raie pastenague. C'est à dire qu'une raie en "produit" deux au bout de ce long délai. Imaginez donc le temps qu'il faudrait pour repeupler un secteur si cette espèce était menacée. C'est pourquoi il faut absolument éviter qu'elle le soit. Pour comparer, le marlin a besoin de 4,4 ans, la dorade coryphène de quinze mois.

En bref

Les poubelles du port débordent



A gauche, les yachts rutilants qu'une armée d'employés passe des heures à briquer afin que tout soit parfait. A droite, le local poubelles du port, chargé de sacs qui débordent jusque sur le quai d'honneur. Incivilités, manque de communication envers les usagers du port (et les autres), espace insuffisant ? En tout cas, face aux visiteurs qui sabrent le champagne sur le pont des plus beaux bateaux du monde, ça fait un peu tâche...

Stage de formation aux premiers secours le 2 février

La Croix-Rouge reprend les stages de formation aux premiers secours : sauver des vies, prévenir des blessures irréparables, utiliser un défibrillateur... Prochain stage samedi 2 février, à la capitainerie (salle du haut), de 8h à 17h. Ce stage est au prix de 65€ par personne. Inscriptions obligatoires et attention, il n'y a que dix places par session. Pour s'inscrire, munissez-vous de la photocopie de votre carte d'identité pour votre dossier. Local Croix-Rouge : 0690.71.91.21 ou Denise : 0690.73.38.38.

Le tas de boues de Saint-Jean s'effondre



Le monticule de boues extraites de l'étang de Saint-Jean n'a fait que grimper ces derniers mois, une route étant même aménagée pour que les machines puissent accéder au sommet... Faute de barge disponible pour les évacuer. Samedi en fin de matinée, la colline s'est affaissée, perturbant très légèrement la circulation à l'entrée de la zone d'activité des Mangliers. La Collectivité a récemment indiqué que les boues seraient complètement évacuées d'ici la fin du mois de mars, au plus tard.

Chiffre d'affaires en hausse pour la SFCMC (Shellona, Carl Gustaf)

Un chiffre d'affaires 2018 de 145,9 millions d'euros, en hausse de presque six millions d'euros par rapport à l'année précédente, pour le groupe SFCMC (Société fermière du casino municipal de Cannes), qui possède l'hôtel Carl Gustaf de Gustavia et 50% du Shellona à Saint-Barthélemy. Un bon résultat notamment grâce au secteur hébergement de la société. Propriété du groupe Barrière, la SFCMC poursuit pour l'année 2019 un objectif d'investissement, notamment dans l'hôtel Carl Gustaf actuellement en travaux, dont l'ouverture est prévue pour le dernier trimestre 2019.

La France, destination croisières

Près de 5,5 millions de croisiéristes ont choisi une destination française, dont plus de deux millions les outre-mer, en 2017. Fort-de-France affiche une belle progression, avec 1 million d'euros minimum d'investissement chaque année pour attirer les paquebots. Martiniquais et Guadeloupéens se paient aussi des croisières dans les Antilles. Saint-Barthélemy ne fait pas exception, en accueillant des escales tout l'hiver de bateaux pas trop grands : aujourd'hui arrivera le Seadream 2, demain le Club Med 2, le Windsurf et le Star Flyer, etc. Pour le mois de février, trente-cinq escales sont prévus, soit plus d'un bateau par jour. La croisière est en pleine explosion au niveau mondial. Une passion qui inquiète par son aspect très polluant. Un bateau moyen de croisière émet autant de particules fines qu'un million de véhicules en une seule journée, selon France Nature Environnement, questionnée sur la question par La 1ère.

Débarquement de touristes prévu à Gustavia

Samedi, nouveau défilé carnavalesque pour The Youngz. Après les gilets jaunes et le madras, le thème, samedi 26 janvier, portera sur les touristes. Appareil photo autour du cou, chaussettes sandales, chemises à fleurs, chapeaux, cartes routières... Tout est imaginable. Rendez-vous à partir de 19 h30 au kiosque pif paf.

« Bienvenue à Marwen » à l'Ajoe

Vendredi, l'Ajoe invite les cinéphiles à la projection de « Bienvenue à Marwen », film américain réalisé par Robert Zemeckis, avec Steve Carell en tête d'affiche. Il raconte l'histoire de Mark Hogancamp, victime d'une amnésie totale après avoir été sauvagement agressé, et qui, en guise de thérapie, se lance dans la construction de la réplique d'un village belge durant la Seconde Guerre mondiale, mettant en scène les figurines des habitants en les identifiant à ses proches, ses agresseurs ou lui-même. Rendez-vous à 19 h 50 à Lorient, sur le plateau de l'Ajoe. Tarifs 4€ enfants jusqu'en CM2, 5€ collégiens jusqu'en 3e, 6€ après.



Et vous, quel est votre talent ?

Le concours « Talents de l'outre mer » revient en 2019 et lance un appel à candidature. Organisé par une association, l'événement vise à récompenser des talents ultramarins quelle que soit la discipline : chant, artisanat, danse... Le but est surtout de valoriser des parcours durant lesquels les personnes ont su dépasser les obstacles, et faire ainsi figure d'exemple pour la jeune génération. Les sportifs de haut niveau et personnalités du « show-business » sont en revanche exclus, l'organisation considérant qu'ils bénéficient déjà d'une exposition médiatique. Car le but de l'association Casodom est bien de valoriser l'excellence des outre-mer français hors de ses frontières. 231 personnes ont déjà été distinguées par le concours depuis 2005 (architecture, design, culture, droit, ingénierie, commerce, médecine, restauration, associatif, environnement...). Deux catégories existent : jeunes talents et talents confirmés. Les dossiers doivent être envoyés avant le 31 juillet 2019. Une fiche de candidature est à télécharger sur le site www.casodom.fr.

Précision du CTTSB

« Au nom de la clarté, voici le texte original et intégral du correctif que la presse française a reçu de la part du président du CTTSB - par le biais de leur de agence de communication à Paris : « Une croisiériste a déclaré dans une interview au Figaro publiée le 27 décembre 2018 que « chaque fan [de Johnny Hallyday] n'a droit qu'à vingt minutes [de recueillement sur sa tombe] ! C'est une organisation mise en place par la mairie et la direction du cimetière. Je tenais à faire un rectificatif car cette information est erronée, le cimetière est accessible à tous librement, sans limitation de durée, dans le respect de ceux qui y reposent. D'autant qu'il n'existe pas de Direction du cimetière de Lorient ni de mairie, Saint-Barthélemy étant une Collectivité d'Outre-Mer. » Nils Dufau, Président du Comité du Tourisme de l'île de Saint-Barthélemy.»



Le Saint-Barth Yacht Club tient à remercier Monsieur Roman Abramovitch d'avoir fait don au club d'un semi rigide, qui sera d'un grande aide logistique lors de nos déplacements sur les îles voisines et lors des évènements nautiques.

Le club tient, également, à exprimer ses remerciement envers Jean, Maude, Bruno, Tony, Rosemond, Patrick et Virginie, propriétaires et équipiers des bateaux Prana IV, Morning Star et Bommerang pour nous avoir embarqué, ainsi que tout notre matériel jusqu'à Anguilla.

Le staff du Saint-Barth Yacht Club

TR TROPIC FM
(Ce nous est même) **97,5 MHz**
 TÉL : 05 90 87 13 68 - FAX : 05 67 67 01 23
 SERVICE COMMERCIAL 06 90 85 53 33

RADIO 98.7 - 103.7 FM ST BARTH

Le meilleur des années 80 à Aujourd'hui
 Un univers musical moderne, glamour, complice
 Les plus grandes stars françaises et internationales
 Des rendez-vous Infos, Météo, Horoscope, Bons plans, ...

Antenne : 05 90 27 74 74 / Régle : 06 90 57 56 54
www.radiostbarth.com / contact@caribvenue.com

RETROUVEZ votre radio
 SUR **CANAL SAT** chaîne 165
 et bientôt, encore d'autres surprises...!!!

MUSIC 93.1 FM DANCEFLOOR RADIO
Tous les hits Electro Dance et les sons Clubbing

Info pour Music et Radio St Barth
0690 57 56 54

100% HIT MUSIC

ST BARTH 106.9 99.7
SUN FM MUSIC
 ST MARTIN 107.1 • ENJOY YOUR HITS
0690 744 286

Jean-Jacques Dayriès et Caroline Ayrault

Illustratrice en free-lance, Caroline Ayrault a vécu trois ans à Saint-Barthélemy, qui l'ont inspirée dans son art. Elle co-signe le recueil de nouvelles publié récemment par Jean-Jacques Dayriès, résident de l'île depuis dix ans : « Petits contes philosophiques de Saint-Barthélemy ».

J'avais passé toute ma vie à Paris quand je suis arrivée à Saint-Barthélemy », raconte Caroline Ayrault, illustratrice free-lance. Venue pour suivre son conjoint d'alors, le paysage local l'a forcément inspirée. Après Irma, elle a quitté l'île, et n'y est finalement plus revenue. « *Je reviendrai en vacances, c'est sûr. Mais j'avais envie de revivre en ville.* » Trois années à Saint-Barthélemy qui l'ont marquée, ainsi que son coup de pinceau. « *J'en garde beaucoup de positif, ça a modifié ma façon de dessiner. Je mets beaucoup plus de végétation, j'utilise beaucoup la couleur verte maintenant...* »



Autoportrait de l'illustratrice.

A Saint-Barth, elle a travaillé sur différents projets, notamment pour les hôtels de luxe. « *J'y ai vécu des choses que je n'aurais pas pu vivre ailleurs. J'avais un coq domestique, Yellow, qui a sa propre page Facebook... J'ai plein d'anecdotes sur ces années. J'ai dessiné cette période aux Antilles dans des carnets de voyage, dont j'aimerais bien faire quelque chose.* » En attendant, son travail est visible notamment les jours de marché : c'est Caroline Ayrault qui a signé le visuel de l'événement pour la Collectivité. Car si l'ouragan Irma l'a chassée, elle continue depuis Paris de travailler sur le thème de Saint-Barth.

Un iguane amoureux d'une touriste

Sa dernière série d'aquarelles tropicales lui a été commandée par Jean-Jacques Dayriès, résident depuis 10 ans. Il a publié récemment « Petits contes philosophiques de Saint-Barthélemy », en français et en anglais. Un recueil de nouvelles amusantes qui racontent l'île à leur manière. Comme l'histoire de cet iguane qui à force de grignoter ses pains au chocolat s'éprend d'une jolie touriste ; ou encore le véritable récit de Christophe Colomb et son

frère Barthélemy... Au total, 65 pages qui se lisent d'une traite. « *La première personne à qui je l'ai envoyé, c'est à Bruno Magras* », confie l'auteur. « *Il a été enthousiaste, excepté pour la nouvelle où Saint-Barth devient comme Monaco ...* » Dans ce récit, Jean-Jacques Dayriès imagine le Saint-Barth du futur, avec une piste d'aéroport prolongée en mer sur pilotis, une quatre voies qui fait le tour de l'île avec des aqueducs pour les iguanes, un grand prix de Formule 1 annuel, un champ d'éoliennes à Fourchue et des immeubles tout autour de la rade de Gustavia...

S'il est encore membre de conseils d'administration de plusieurs sociétés, son statut de retraité a permis à Jean-Jacques Dayriès de quitter l'Hexagone pour s'installer à Corossol, il y a dix ans. « *Nous avons loué un bateau à Saint-Martin, et sommes*

venus passer la journée à Saint-Barthélemy », raconte Jean-Jacques Dayriès. Avec son épouse, ils sont tombés instantanément sous le charme. « *On a loué une maison à Corossol pendant deux semaines, pour voir ce que ça faisait d'être résident ici, s'imprégner de la vie locale... L'agent d'entretien nous a dit qu'elle était à vendre.* » Ni une, ni deux, ils achètent et s'installent. « *Ça s'est fait comme ça, et on ne regrette pas.* »

Quant à l'écriture, c'est un hobby qui date d'avant la retraite. « *Je voyageais partout dans le cadre de mon travail. Quand vous êtes dans un avion pour le Japon, il faut tuer le temps...* » Jean-Jacques Dayriès se met alors à rédiger quelques textes. A son arrivée à Saint-Barth, il découvre que l'association Saint-B'Art organise chaque année un concours de nou-

velles. « *J'en ai écrit une, et j'ai gagné un prix pour ma première participation. Depuis je participe chaque année.* »

Sa productivité étant plus élevée que la fréquence du concours, il a décidé de publier ce recueil, en 2018, et pour l'illustrer, a commencé sa collaboration avec Caroline Ayrault. Deux personnalités qui n'ont pas grand chose en commun hormis un sentiment partagé d'affection toute particulière qu'ils vouent à l'île de Saint-Barthélemy.

> « *Petits contes philosophiques de Saint-Barthélemy* » ou « *Philosophical tales from St Barthelemy* », Roche/Fleuri Editeur, 20 euros. Disponible à la Case aux Livres, aux Petits Carreaux, à l'hôtel Christopher, Sea Spice, et à la librairie Barnes.



Le couple Dayriès réside à Corossol depuis dix ans, en alternance avec Paris pour les affaires et l'Italie pour le voilier dont ils sont propriétaires.



réunis par le charme du rocher



Caroline Ayrault

Caroline Ayrault dépeint un Saint-Barth verdoyant et joyeux, à l'image des contes sémillants de Jean-Jacques Dayriès. Son travail est à découvrir sur la page Facebook Caroline Ayrault Illustratrice.



La Poste Caraïbes Mobile

Nous vous remercions pour votre confiance
 et continuons à vous offrir les meilleures solutions.

Meilleurs
VOEUX
 2019

Retrouvez nos offres dans tous vos bureaux de Poste

© Orange Caraïbe - S.A. au capital de 1 200 000€ Siège social : 1er Nelson Mandéla 94110 Arzewil - 379 884 851 RCS/Chéval, Janvier 2019.

Sur le réseau Orange Caraïbe.



Saint-Barth, cœurs fragiles (2/6)

Cholestérol : le bon, le mauvais et la polémique

Les Saint-Barth sont particulièrement sujets aux maladies cardio-vasculaires, qui causent 27,4% des décès sur l'île (JSB 1308). Il est possible de se prémunir contre l'infarctus en agissant sur six vecteurs aggravants. Le Journal de Saint-Barth et le cardiologue Yves Journo s'associent pour publier une série d'articles sur chacun de ces comportements évitables. Deuxième volet, le cholestérol.

Le mauvais cholestérol est le pire ennemi du cœur. En médaillon, le cardiologue Yves Journo.



L'excès de cholestérol est le facteur de risque cardiovasculaire le plus important. Il peut directement causer un infarctus, un accident vasculaire cérébral (AVC) ou encore une artérite des membres inférieurs.

« Il faut savoir que le cholestérol est un constituant indispensable pour notre organisme. Il sert par exemple de composant pour les membranes des cellules, pour la constitution de certaines hormones et la fabrication de vitamines », souligne le Dr Yves Journo. Comment savoir si j'ai du bon ou du mauvais cholestérol ? Par une simple prise de sang. « Le LDL cholestérol corres-

pond au mauvais cholestérol. Juste en dessous du LDL, il existe le HDL cholestérol qui correspond au bon cholestérol et qui est protecteur contre les maladies cardio-vasculaires. En ce qui concerne le premier, il est souhaitable d'avoir un taux inférieur à 1,6 gramme par litre de sang pour les personnes qui n'ont pas beaucoup de facteurs de risque. »

La clé, l'alimentation

En cas d'excès de cholestérol, selon votre profil, un simple régime alimentaire adapté, associé à de l'activité physique, prévient les dégâts. Si vous avez d'autres facteurs de risques cardiovasculaires, des traitements médi-

camenteux peuvent y être ajoutés.

Soigner son alimentation est vraiment la première chose à faire, sans quoi rien ne sert d'avalier des médicaments. Les aliments qu'il faut réduire : le jaune d'œuf, les matières grasses d'origine animale (saindoux, graisse d'oie, crème fraîche, beurre...), les charcuteries, le lait entier et les fromages, ainsi que les crustacés (crevette, crabe, langouste, homard...)

Pour remplacer ces aliments, d'autres non moins délicieux sont recommandés : huile d'olive, de colza ou de noix, plusieurs types de noix

et d'amandes, beurre de cacahuète naturel, d'amande ou de noisette, margarine à base d'huile d'olive et poisson.

Enfin, misez sur les fibres : pamplemousses, mangues, cœurs d'artichauts, haricots cuits, choux de Bruxelles, oranges, lait de soja, patates douces, fraises, abricots, figues, navets, oignons, brocolis, carottes, asperges, choux rouges, pêches, poires, prunes... « Les fibres contenues dans ces aliments se lient au cholestérol dans l'intestin, et empêchent ainsi son absorption », précise le Dr Journo. « Il est donc recommandé d'augmenter sa consommation petit à petit, et de boire beaucoup d'eau. »

STATINE, GENÈSE D'UN SCANDALE

Connaissez-vous le professeur Philippe Even ? D'un caractère provocateur, il n'a de cesse de déclencher des polémiques dans tous les domaines médicaux.

Exemple marquant en 1985 : avec deux confrères, ce pneumologue annonce au cours d'une conférence de presse être sur la voie d'un traitement contre le virus du Sida. Ils qualifient leur idée, appliquée à seulement deux malades du Sida, de « sensationnelle ». Quelques jours plus tard, les deux seuls patients à avoir été soumis à ce traitement sont décédés. L'histoire avait fait scandale à cette époque où le Sida défrayait la chronique.

Le professeur Even a, au cours de sa carrière, publié différents livres choc sur différents thèmes, toujours à contre-pied de la communauté médicale. « En 2013 a surgi une terrible polémique avec la parution du livre de Philippe Even « La vérité sur le cholestérol », qui a bénéficié d'un relais médiatique très important et a poussé des milliers de patients à interrompre leur traitement », rapporte le Dr Journo. « Le Pr Philippe Even, qui n'est pas cardiologue mais pneumologue, remettait en cause l'intérêt de faire baisser le cholestérol. Il affirmait que le cholestérol était bon pour l'organisme et que le traitement par statine était totale-

ment inefficace voire dangereuse en France. »

Selon le professeur Nicholas Moore, chef du département pharmacologie au CHU de Bordeaux, 9.000 à 10.000 décès supplémentaires pourraient être imputables aux arrêts de traitements à la suite de la parution de la campagne médiatique du Pr Even.

« La position de Philippe Even est tout à fait dénuée de bases scientifiques et est fermement rejetée par toute la communauté des cardiologues et des spécialistes du cholestérol. Quotidiennement, nous sommes confrontés à des patients qui refusent de prendre un traitement contre le cholestérol », regrette Yves Journo. « Actuellement la position de la communauté médicale est claire. Vous avez déjà une maladie cardiaque (infarctus, stent, accident vasculaire cérébral, artérite des membres inférieurs), il vous est très fortement conseillé de suivre un traitement par statine en plus du régime et de l'exercice physique. Le traitement par Statine réduit la mortalité cardio-vasculaire et la récidive. Si vous n'avez jamais eu de maladie cardiaque, mais que vous avez des facteurs de risque cardio-vasculaires vous devez impérativement faire un régime et de l'exercice physique. Concernant le traitement médical, votre médecin vous conseillera. »

INFOS PRATIQUES

NAVIRES AU MOUILLAGE À GRAND-CUL-DE-SAC

L'ATE informe les propriétaires de navires au mouillage dans le lagon de Grand-Cul-de-sac qu'ils ont jusqu'au 31 mars pour renouveler leur contrat d'affectation temporaire privative.

Pour cela merci de prendre rendez-vous au 0590.27.88.18.

Les propriétaires de navires devront fournir les pièces justificatives suivantes : attestation d'assurance du navire pour l'année 2019, pièce d'identité, papiers du navire (si nouveau navire). Si le navire est en copropriété, les deux copropriétaires doivent être présents pour la signature du contrat.

Les contrats qui n'auront pas été renouvelés à cette date seront annulés et le mouillage réattribué.

RÉVISION DU CODE DE L'URBANISME

• Dans le cadre de la révision du Code de l'urbanisme, le président du conseil territorial invite les professionnels en relation avec l'urbanisme (avocats, notaires, architectes, dessinateurs) à une réunion qui se tiendra mercredi 30 janvier à 8 h 30 dans la salle du conseil territorial de la Collectivité, en présence notamment de la présidente de la commission urbanisme Madame Juliette Gréaux et du consultant en urbanisme Monsieur Baffert. Cette réunion a pour objet de finaliser certains points du code de l'urbanisme en consultation actuellement.

• Dans le cadre de la révision du Code de l'urbanisme, le président du conseil territorial convie les architectes et dessinateurs

à une réunion qui se tiendra lundi 28 janvier à 14 h dans la salle du conseil territorial de la Collectivité, en présence notamment de la présidente de la commission d'urbanisme Madame Gréaux Juliette et du consultant en urbanisme Monsieur Baffert. Cette réunion a pour objet de préciser la nouvelle notion de surface de plancher.

AG DE L'ALC

Le comité de l'association le Corossol (ALC) vous invite à son assemblée générale qui se tiendra lundi 28 janvier à 18 h, à la salle de Corossol. Par ailleurs, les adhésions 2019 ont commencé (16 euros pour les adultes et 11 euros pour les enfants, ceci pour l'année). « Nous vous attendons avec beaucoup d'enthousiasme et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019. »

En bref

Dépistages gratuits et anonymes le 30 janvier

Dans le cadre de son programme « Santé pour tous », la Croix-Rouge organise un après-midi de dépistage anonyme et gratuit (diabète, hypertension, IMC, HIV...) dans ses locaux de la rue de la Paix à Gustavia. Rendez-vous de 14 à 17 heures. Des préservatifs seront également distribués. Toutes les informations au 0690.38.57.98.

Dengue : la situation s'améliore à Saint-Martin



Dans son dernier bulletin, la CIRE Antilles Guyane signale que la situation s'améliore dans les îles du Nord : Saint-Barthélemy n'a toujours pas été touchée par la dengue, et à Saint-Martin, le nombre de cas évocateurs diminue ces dernières semaines. En Guadeloupe, la circulation

du virus reste modérée, bien qu'un nouveau foyer épidémique ait été localisé au Gosier. Quatre cas de dengue avaient été identifiés aux Antilles la première semaine de 2019, ce qui porte à 23 le nombre de personnes contaminées depuis le retour du virus dans nos îles, en octobre 2018.

Sargasses attendues

La DEAL Guadeloupe met en garde sur un risque majeur d'échouages de sargasses ces jours-ci sur la plage de l'Anse des Cayes et au passage (en face de la plage de la Petite Anse). Saint-Martin, et dans une mesure encore plus importante l'archipel de Guadeloupe sont aussi concernés.

Il fait frais...

Un hiver particulièrement frais à Saint-Barthélemy ? C'est une simple impression. Pour le moment, la moyenne de température du mois de janvier est absolument exacte à la normale saisonnière : 23,2°C. Le thermostat n'a pas dépassé 24,6 °C de moyenne journalière. La valeur la plus basse a été enregistrée le 2 janvier, avec 21,8°C. Encore loin du record de fraîcheur en janvier, qui date du 24 janvier 1976 avec 19,5 °C. La pluie n'est tombée que cinq jours du mois, contre une moyenne de 11,5 jours, calculée sur les mois de janvier entre 1981 et 2010.

Voile

Le Saint-Barth Yacht Club déroule à l'Anguilla Dinghy Regatta

Les concurrents du SBYC ont fait main basse sur l'Anguilla Dinghy Regatta. Ils enregistrent sept podiums.

C'est sur le plan d'eau plat et bien ventilé de Road Bay à Anguilla que s'est déroulée samedi la Dinghy Regatta. Trente-trois régatiers et régatières d'Anguilla, Sint-Maarten et Saint-Barth étaient présents. Vingt-trois en Optimist, sept en Laser 4.7 et six en 420. Les jeunes voileux de Saint-Barth n'ont pas fait dans le détail et ont dominé de la tête et les épaules la compétition.

Carton plein pour Lolie Osswald

En Optimist Gold, Antonin Sciou, fort de sa belle victoire à la coupe de Nwèl de Guadeloupe en décembre dernier, se classe premier à Anguilla en remportant 4 manches sur 5. Il devance son partenaire de club Christophe Maxor. En Optimist Silver, carton plein pour Lolie Osswald. Cette dernière qui a débuté sur ce support en octobre dernier seulement, n'a laissé aucune chance à ses adversaires. Un sans faute pour la jeune du SBYC qui remporte ses cinq



manches et décroche le prix de la performance. Saint-Barth toujours, avec la seconde place au classement de Jules Fortunati, qui remporte son premier trophée en compétition.

En Laser 4.7 podium 100% SBYC. Première place pour l'indétrônable Lorenzo Mayer qui devance Elio Boutin et

Tristan Gréaux.

> Classement des autres coureurs du SBYC : 4^e Marvin Febrissy, 5^e Felix Farge, 6^e Malo Damerval, 7^e Arthur Bruel, 10^e Zachary Gréaux, 11^e Luca Magnan, 15^e Thomas Magras. Tous en Optimist Silver.

> Le SBYC remercie les capitaines des voiliers Morning Star, Prana IV et Boomerang

qui ont embarqués les 14 jeunes et les accompagnateurs pour prendre part à l'Anguilla Dinghy Regatta.

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire du Saint-Barth Yacht Club se tiendra vendredi 8 février à 18 heures au siège social de l'association, à Public.

La Route du Rhum s'invite aux Voiles

Dans moins de trois mois sera donné le coup d'envoi de la 10^e édition des Voiles de Saint-Barth. Parmi les 50 concurrents, plusieurs bateaux qui ont participé à la Route du Rhum 2018.



© Ch. Jouany

De nombreux participants de la dernière Route du Rhum se rejoindront pour régater sur le plan d'eau de Saint-Barth en avril prochain. De la catégorie Rhum Mono, on attend l'architecte marseillais Nicolas Magnan, aux commandes de Javelot qui a pris la 8^e place en Guadeloupe au terme de 30 jours d'une traversée difficile. Dans la catégorie Rhum Multi, le vainqueur de la classe, le trimaran de 15 mètres Olmix, skipé par l'Amiénois Pierre Antoine, qui a marqué l'édition 2018 en portant secours à Lalou Roucayrol après son chavirage, laissera cette fois la barre à Pierre-Yves Derrien. Egalement le trimaran de 50 pieds Rayon Vert, à bord duquel Alain Delhumeau a terminé 7^e du Rhum ; le cata de Bertrand De Broc, Pampero, et Christian Guyader avec Guyader-Gastronomie, qui s'était illustré l'année dernière en remportant la première place de la classe IMRR Multihull des Voiles de Saint-Barth. Enfin, issu de la classe des Multi 50 de la Route du Rhum dans laquelle il s'est octroyé une très belle 4^e place, Gilles Lamiré, « French Tech Caraibos », fera son retour dans la classe IMRR Multihull.

Caribbean Multihull Challenge le 9 février à Sint-Maarten

Les organisateurs du Caribbean Multihull Challenge de Sint-Maarten, les 8, 9 et 10 février, concoctent un programme de fête, dont trois jours de régates pour les passionnés de multicoques. Mais ce n'est pas tout. Salon nautique, rhumet gastronomie antillaise, danseurs, jeux et fête sur la plage, course de bernards-l'hermite et le légendaire groupe «What the Funk» sont aussi au programme. Cette fête sponsorisée par Mount Gay débutera à 16 heures à Kimsha Beach. Après une journée de course, les équipages pourront prendre un verre au soleil et se relaxer les pieds dans le sable avant de s'affronter de nouveau, dans le sable cette fois : tir à la corde (tug of war), jeu de lancer (cornhole), Banana Rama et course à l'oeuf (lime and spoon race).



LE SINT MAARTEN YACHT CLUB

Fondé en 1980 dans le but de promouvoir la navigation sur l'île, le Sint Maarten Yacht Club organise des événements nautiques tout au long de l'année, dont la fameuse Heineken Regatta. Il encourage également les jeunes à découvrir la voile, en les initiant au travail d'équipe, à la persévérance et à la confiance en soi. Pour plus d'informations, visitez www.smyc.com

La remise des prix aura lieu à partir de 18h30, avec les Flavour Dancers. Michel Soons, Commodore du Sint Maarten Yacht Club, se réjouit déjà de l'enthousiasme suscité par le Caribbean Multihull Challenge et promet de prouver qu'une régata antillaise reste un événement à ne pas manquer. Pour couronner le tout, le groupe «What the Funk» terminera la soirée avec une musique groovy.

Le Caribbean Caribbean Multihull Challenge promet d'être un week-end rempli de multicoques et de multiplaisirs, ambiance 100% caribéenne.

> Pour vous inscrire et profiter de la pesée gratuite de votre bateau ou plus d'informations, cliquer sur <https://www.smyc.com/caribbean-multihull-challenge/>

Course de bernards-l'hermite

Des bernards-l'hermite seront tout spécialement importés d'Anguilla pour la course de crabes ; le public est attendu nombreux pour assister à cette traditionnelle compétition. Les portes du Buccaneers Beach Bar ouvriront toute la journée au public, qui pourra dîner à partir de 17h.

TRANSAT BAIN de SOLEIL en TECK

AVEC MATELAS ET HOUSSES SUNBRELLA



PHI
200x56cm
En Stock

IdF
200x60cm
En Stock

MARCO DOUBLE
140x230cm
En Stock



Course

Happy Tri St Barth au semi de Key West



Olivia et Stéphane Laurence ont participé au semi-marathon de Key West, qui a réuni 2.347 participants dimanche 20 janvier sur le parcours de 21,1km. Dans des conditions météo compliquées, l'orage forçant même les organisateurs à décaler de deux heures le départ, Olivia a réalisé une belle performance avec un parcours bouclé en 1h50. Elle se classe cinquantième femme sur 1.543. Stéphane, lui, a passé la ligne d'arrivée après 2h17 de course. Il termine 385e homme sur 837.

En bref

Le 24 février, semi-marathon seul ou en relais

Le club Saint-Barth Triathlon organise dimanche 24 février le premier semi-marathon de Saint-Barth. C'est à dire 21,1 km. L'épreuve pourra être courue en individuel ou en relais de 3 x 7km. Le départ et l'arrivée se feront au stade de Saint-Jean. Les coureurs feront une boucle par Saline et le tour de Gustavia. Pour le ravitaillement prévu tous les 2,5 km, et veiller à la sécurité des coureurs sur le parcours, le club fait appel aux bénévoles. Pour participer, contactez le 0690.63.53.70.

Rugby

Le dauphin face au leader, samedi

Les Barras recevront Good Luck, à 19 heures au stade de Saint-Jean.

La grosse affiche de la troisième journée du championnat de Guadeloupe de rugby se déroulera samedi 26 janvier à 19 heures au stade de Saint-Jean. Devant leurs fans et supporters, les Barras, seconds au classement, reçoivent le leader Good Luck. Pour Baptiste Melval, co-entraîneur du XV de Saint-Barth, ce premier match de la saison à domicile

est un nouveau et vrai test pour la suite de la compétition. « Nous voulons nous étalonner face à une formation qui est sur une bonne dynamique et qui propose beaucoup de jeu » souligne-t-il.

Rester invincibles à la case

L'objectif des Bleu et Blanc est de rester invincibles à la case et de présenter un beau

visage à leur public. Les Barracudas mettent un point d'honneur à gêner leurs supporters en produisant du jeu, et surtout à montrer aux adversaires qu'il est difficile, voire mission impossible, de venir gagner sur les terres Saint-Barth. Fabien Maurel co-entraîneur, tempère et se souvient : « Il y a deux ans, le Good Luck nous avait dominés chez nous alors que

nous étions favoris. Il ne faudra pas prendre ce match à la légère. Ils sont leader du championnat, pour nous ce sera une motivation supplémentaire. Pour ce match nous avons axé notre travail sur les points où nous avons péchés face au Bruc il y a quinze jours ». Ils s'étaient tout de même imposés 24 à 17 en Guadeloupe.

Taekwondo

Mailis Fébrissy monte en grade

Le week-end dernier, Mailis Fébrissy a obtenu sa ceinture noire au dojo de Saint-Jean. Le jury validé par la Fédération française de taekwondo et disciplines associées, était composé d'Eric Gréaux (ceinture noire 2° dan), David Mangatal (ceinture noire 4° dan) venu de Martinique et de Tony Berry (ceinture noire 2° dan), venu de Guadeloupe.

Malgré le stress, Mailis Fébrissy a enchaîné tous les tests avec succès. L'épreuve la plus convaincante était celle du combat face à Max

Vandermoot, ancien compétiteur de l'équipe nationale de Belgique. Satisfaction pour Chantal Gréaux, présidente de la ligue locale de taekwondo, qui rappelle que la prochaine étape pour Mailis sera la formation et le passage du diplôme d'enseignante.

Champion du monde

Un stage est organisé en février avec Mikaël Meloul, champion du monde de taekwondo des moins de 83kg en 1993, vice-champion d'Europe 1994, entre autres.



De gauche à droite, Max Vandermoot, Mailis Fébrissy, David Mangatal, Eric Gréaux, Mikael Brian.

Surf

L'Ajoe peut avoir de l'espoir



La troisième manche de la coupe de Guadeloupe espoir de surf s'est déroulée le week-end dernier sur les spots du Moule et Anse Bertrand.

La compétition organisée par le Koko Surf Club opposait 80 compétiteurs, dont onze venus de Saint-Barth. Ils étaient accompagnés de leurs coachs Mathieu Granier et David Blanchard.

Belles prestations des surfeurs du Reefer Surf Club de l'Ajoe qui décrochent six podiums.

Résultats :

Ondines minimes : 2° Gaïa Segura-Collet et 3° Anaïs Blanchard.
Benjamins : 2° Timothé Gauthier, 3° Kalani Giraud et 4° Athanaé Blanchard.
Minimes : 2° Marius Dufour et 3° Mathys Delanay.
Demi-finalistes.
Cadet : Mathis Ruillet. Minimes : Rooney Malkim. Minimes filles : Joséphine Dussaul et Emma Bruel.

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY



VILLA A BIENTÔT
Charmante villa de 2 chambres avec salles de bains privatives située à Toiny. Grande terrasse avec piscine. Proche de la mer et belle vue.

Prix : 2.500.000€

VILLA NINE :

Très belle villa de 4 chambres située sur les hauteurs de Saint-Jean avec une très jolie vue en direction de la baie. Le niveau principal comprend 2 chambres avec salles de bains, et une plus petite chambre sur l'arrière, un spacieux espace salon/salle à manger, une mezzanine. La grande cuisine ouverte donne sur la terrasse et la piscine.

En rez-de-jardin, se trouve une 4ème chambre avec salle de bains.

Elle bénéficie de la proximité des restaurants, des boutiques et de la plage.

Prix : 3.300.000€

TERRAIN VITET :

Parcelle de 1000m² située dans le quartier de Vitet en zone constructible.

Orientée Nord / Est, elle surplombe le lagon coloré de Grand-Cul-de Sac.

Le potentiel de Shon est approx 250m² et de Shob 350m².

Prix : 2.130.000€

Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.

Gustavia Harbor, St. Barthélemy (+590) 590 29 90 10-sbarth@sothebysrealty.com-www.sothebysrealty-sbarth.com

Retrouvez votre journal sur www.journaldesaintbarth.com

ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

MARAZ SERVICES INT'L
SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : Merlette – Route de Flamands -
97133 SAINT-BARTHELEMY
R.C.S Basse Terre : 515 360 444

AVIS DE PUBLICITE

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15.11.2018 a pris acte des modifications suivantes :
- M. Cédric BISTRUE demeurant 36 impasse de la Guyane – Fort de France (97200) a été nommé Gérant, pour une durée illimitée, en remplacement de M. Yves BRIN démissionnaire à compter du même jour ;
- Le siège social de la Société a été transféré de : Merlette – Route de Flamands – 97133 Saint-Barthélemy à C/o SBH DOM – Carrefour les 4 Chemins – Marigot – 97133 Saint-Barthélemy.
- Modification des activités de la Société selon l'objet social suivant :
« Les travaux d'isolation, les travaux d'installation d'équipement thermique et de climatisations. Achat, vente de matériels et accessoires liés à l'activité principale »
Les articles 2 et 4 des statuts s'en trouvent modifiés en ce sens.
Pour avis, le gérant.
Mention sera faite au RCS de BASSE-TERRE.

OFFICE NOTARIAL

"R.HERBERT, N JACQUES et T. COLLANGES, Notaires associés"
Bureau annexe - Villa Créole - Saint-Jean
97133 ST BARTHELEMY

AVIS

Sur requête expresse de certains héritiers de :
Madame Marie Thérèse LAPLACE, en son vivant sans profession, demeurant à SAINT-BARTHELEMY (97133) Petit Cul de Sac.
Née à SAINT BARTHELEMY (97133), le 31 janvier 1932.
Et décédée à PARIS 12EME ARRONDISSEMENT (75012) (FRANCE) 184, rue du Faubourg Saint-Antoine, où elle se trouvait momentanément, le 29 octobre 2016.
Sera constaté au profit de cette dernière le droit de propriété résultant de la prescription trentenaire.
Cette prescription concerne le bien immobilier sis à SAINT BARTHELEMY, lieudit " Petit Cul de sac ", section AY numéro 42 pour une contenance de 436 m²,
Toute personne entendant faire valoir un droit sur ce bien est invitée à en faire la déclaration écrite en l'Office Notarial ci-dessus avant le 28 février 2019, date à partir de laquelle le requérant envisage de signer l'acte authentique qui constatera cette prescription.
POUR AVIS
Me Nathalie GREAU-GRANDCLERC

SCP "Renaud HERBERT, Nadia JACQUES et Thierry COLLANGES", notaires associés.
Siège : 4 rue Charles Height - Concordia,
97150 SAINT-MARTIN.

Bureau annexe permanent : Saint-Jean, Les Sables,
97133 SAINT-BARTHELEMY.

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'un acte de donation reçu par Maître Renaud HERBERT le 07/12/2018, de la SCI « LA BOHEME » dont le siège social est à SAINT BARTHELEMY (97133), Lieudit Lorient, au capital de 3.000 Euros et immatriculée au RCS de BASSE-TERRE (Guadeloupe) sous le numéro 501 470 660, les associés ont décidé de transférer le siège social à VILLENEUVE-LOUBET (Alpes Maritimes), 35 Allée du Villaret.
L'article SIEGE des statuts a été modifié en conséquence.
DEPOT LEGAL : Tribunal de Commerce d'ANTIBES.
POUR AVIS
Maître Renaud HERBERT

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 avril 2018 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société civile
Dénomination : SC ROCHER L
Siège Social : Saint-Jean - 97133 SAINT-BARTHELEMY
Objet social : Activités de holding, à savoir prise de participations dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères quel que soit leur objet social et leur activité, la gestion des titres et valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tout procédé que ce soit et notamment par voie d'acquisition, augmentation de capital, absorption ou fusion, la propriété, l'administration, l'exploitation directe, par bail, location ou autrement, des biens meubles ou immeubles, dont la société pourrait devenir propriétaire, l'achat et la revente desdits

biens immobiliers et mobiliers, la souscription avec ou sans garantie hypothécaire ou autres de tous emprunts ou crédits quelconques nécessaires à l'acquisition ou à la mise en valeur des immeubles ou droits immobiliers possédés par la société, le cautionnement simple solidaire ou hypothécaire des associés de la société civile.
Durée : 99 Ans à compter de son immatriculation
Capital Social : 3.000 Euros
Gérant : Monsieur Hubert LELOUP
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASSE-TERRE.
Pour avis.

MARCHÉS PUBLICS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY

**ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES :
MISSIONS DE GÉOMÈTRE TRAVAUX FONCIERS
ET TOPOGRAPHIQUES**

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
Passé selon un Appel d'Offre Ouvert
En application des articles 67, 78 et 79
Du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016

Accord-cadre

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :
COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY

Conducteur d'opération :
Services Techniques Territoriaux
Collectivité de Saint-Barthélemy
Saint-Jean
97133 SAINT BARTHELEMY

1 – DENOMINATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :
Collectivité de Saint-Barthélemy
B.P. 113 - Gustavia
97098 SAINT-BARTHELEMY CEDEX

2 – PROCEDURE DE PASSATION : Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires soumis aux dispositions du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à un appel d'offres en application des articles 67, 78 et 79 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum ni maximum pour toute la durée de l'accord-cadre.

Dans le cadre de cette consultation, trois (3) opérateurs économiques (ou groupements d'opérateurs économiques) maximum seront retenus.

3 – OBJET DU MARCHÉ :
Mission de géomètre pour des travaux fonciers et topographiques

4 – LIEU D'EXECUTION :
La prestation s'effectuera sur le territoire de la Collectivité de Saint-Barthélemy

5 – CARACTERISTIQUES DU PROJET :
les prestations concernées sont désignées ci-dessous :
- La réalisation de bornages
- L'établissement de documents d'arpentage – plans d'alignements individuels et de voirie
- L'établissement de plans parcellaires, plans de divisions, plans de vente, plans parcellaires avec servitudes
- levé topographique / implantation / plan projet y compris remise des documents

6 – DUREE DU MARCHÉ :
Le marché est établi pour une durée initiale de 1 an
Il est susceptible d'être renouvelé 3 fois, par tacite reconduction, pour 1 an supplémentaire sans pouvoir excéder une durée totale de 4 ans.

Le(s) délai(s) d'exécution est (sont) fixé(s) dans chaque marché subséquent et indiqués au CCAP

7 – VARIANTES / Options :
Les variantes et options sont interdites.

8 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :
Le 22 février 2019 à 12h00 (heure locale).

9 – FORME JURIDIQUE DES TITULAIRES :
Dans le cadre de cette consultation, trois (3) opérateurs économiques (ou groupements d'opérateurs économiques) maximum seront retenus. Les titulaires devront attestés d'une qualification

Géomètre Expert.
En cas de groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être solidaire.

10 – RETRAIT DES DOSSIERS :
Le dossier de consultation peut être retiré à la direction des services techniques (demande par email à : dst@comstbarth.fr) ou téléchargé sur le site <https://www.achatpublic.com> à l'adresse : https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2019_uhLo1JDiPu

11 – PROCEDURE DE REMISE DES OFFRES :
Les offres sont à remettre exclusivement par transmission électronique via la plateforme de dématérialisation achat public à l'adresse : https://saint-barthelemy.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLD=CSL_2019_uhLo1JDiPu

12 – CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :
Conformément aux articles 44 et 45 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à l'arrêté ministériel du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :
• Les capacités administratives et juridiques ;
• Les capacités financières.
• Les capacités techniques (moyens humains et matériels) ;
• Les capacités professionnelles
• La qualification de Géomètre Expert

La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

13 – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :
Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
- Le prix (50 %) sur un détail estimatif fictif
- La valeur technique (50%)

Les offres sont classées par ordre décroissant. Au maximum les 3 premières offres seront retenues

La définition des sous-critères et modalités de notation ainsi que ceux des marchés subséquents sont définies au règlement de consultation.
Les critères de sélections des marchés subséquents sont énoncés dans le CCAP.

15 – VALIDITE DES OFFRES : 90 jours.

16 – UNITE MONETAIRE : EURO

17 – RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :
Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy / Services Techniques Territoriaux
Correspondant : Régis BEELDENS
Adresse : Hôtel de la collectivité
BP113
97098 Saint-Barthélemy
Tél : 05.90.29.80.37 - eMail : dst@comstbarth.fr

L'adresse d'obtention des renseignements complémentaires est celle de l'adresse officielle de l'acheteur avec comme point de contact la personne en charge du suivi des dossiers.

18 – DATE D'ENVOI AUX PUBLICATIONS : 16 janvier 2019

Le Président,
Bruno MAGRAS

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
DU BATIMENT ADMINISTRATIF DE LORIENT
LOT N° 24 : AMÉNAGEMENTS URBAINS**

MAITRE D'OUVRAGE : Collectivité de SAINT-BARTHELEMY
MAITRE D'ŒUVRE : EURL Xavier DAVID
CONDUCTEUR D'OPÉRATION : Direction des Services Techniques
ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ : ARC SAINT-BARTH
Saint-Jean – Les Mangliers
97133 SAINT-BARTHELEMY
Montant du marché : 252 796.00 €.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : 18 Janvier 2019.

Le Président,
Bruno MAGRAS

OFFRE D'EMPLOIS

1313-Saur St-Barthélemy recrute un **Agent d'exploitation** pour son service Distribution Eau potable et Traitement Eaux usées.

Profil recherché : Etre titulaire d'un CAP / BAC PRO en plomberie ou électrotechnique ou maintenance industrielle

Qualités requises : autonomie, disponibilité, pro activité, rigueur

Plus : Connaissance en traitement de l'eau et compétences en électricité

Permis et habilitation requis : permis B

Date d'embauche : 01/03/2019

Lieu d'embauche : SAUR SAINT-BARTHELEMY

Pour postuler, envoyer CV et lettre de motivation en précisant la référence 2019/1/SBY à l'adresse email candidature.saur-antilles@saur.com

Ici et La recherche un **agent administratif**. Bilingue Anglais/ Français. Permis B exigé Envoyer CV à marketing@icietlavillas.com

1311-St Barth Services recherche contrat CDD pour 6 mois pouvant se

transformer en CDI.

Agent de comptoir, Accueil, enregistrement, transfériste et manutention bagages.
Lieu : Aéroport de St Barthélemy. Date d'embauche : le plus tôt possible. Profil : Jeune H avec de bonnes connaissances en Anglais, dynamique et motivé. Bon relationnel et Permis de conduire obligatoire- travail en équipe. Envoyer lettre de motivation et CV pour un entretien par fax au 0590 275681 ou à brice@stbarthservices.com

DEMANDE DE LOCATION

1310- Keicha de l'Epicierie de Corossol (native de l'île) et son conjoint, tous les deux en CDI, cherchent de toute urgence logement tél.: 0690 64 12 44 / keichahughes@icloud.com

OFFRE DE LOCATION

A louer espace de stockage d'environ 16 m² à Gustavia. Libre à partir du 1er Février 2019. Loyer 600 Euros. Contact : Ici et La Villas - Tel : 05 90 27 78 78 - Email : accounting@

icietlavillas.com

IMMOBILIER OFFRE

1310- Aquamarina, luxueux appartement de 230m² - 560 000\$ - Situé quartier de Pointe Pirouette Sint Maarten. Appartement de 3 chambres et 3 sdb, salon, séjour ouvert sur cuisine américaine, salle de sport. Vues sur le lagon et Mullet bay. 4 terrasses sur 2 niveaux profiter d'un confort ultime au sein d'une copropriété très sécurisée 24h/24. Marina. Propriétaire : carine.sxm@gmail.com

Villa - Flamands : Offrant vue mer, en parfait état. Composée de 3 chambres, 3 salles d'eau, terrasse, piscine, jacuzzi, parkings et garage. 3.200.000 € Wimco real Estate 0590 510751 realestate@wimco.com

Appartement - Gustavia : Dans la résidence du Colony Club, vue sur le port, appartement de 60m2 + terrasse arborée de 46m2, 1 chambre, 1 salle d'eau, parking privatif. Parfait état, entièrement meublé. 1 900 000 € - Négociable Wimco real Estate

0590 510751 realestate@wimco.com

Villa - St Jean : Offrant une belle vue sur la baie de St Jean, Villa 4 chambres, 4 salles d'eau, parfaitement située avec mezzanine, bureau, piscine, parkings. Prix : 3 300 000 Euros Wimco real Estate 0590 510751 realestate@wimco.com

A vendre, charmante villa de trois chambres au design contemporain située à Toiny. Grande terrasse avec piscine et ajoupa. Sa situation permet de faire de belles balades entre Toiny et Grand Fond. Prix : 2 200 000 € St. Barth Properties Sotheby's International Realty - 0590 29 90 10

A vendre, villa très privée de deux chambres située à

†
AVIS DE REMERCIEMENTS

La famille Berry a été très touchée par votre affection et votre soutien dans ces moments douloureux suite au décès de Mr Berry Jean Clotaire. Nous tenons à remercier du fond du cœur toutes celles et tous ceux qui ont lui ont rendu hommage et particulièrement. Le père Fiorenzo ; le Président de la collectivité Mr Magras Bruno, la chorale, les musiciens, Nicole et Yvette, Jean-Marie et Calixte, e fossoyeur Charles Lédée. *Repose en paix Clotaire. Tu es maintenant dans les bras de Dieu mais dans nos cœurs toujours tu resteras.*

mi-hauteur sur la colline de Toiny. La terrasse de la piscine offre amplement d'espace pour prendre le soleil et une partie couverte dispose d'un coin repas. Elle tire parti de son emplacement et capture les alizés, le bruit des vagues et un paysage magnifique. 2 500 000 € St. Barth Properties Sotheby's International

Realty - 0590 29 90 10
A vendre, ce droit au bail d'une boutique de prêt à porter située dans le centre de Gustavia dans une rue passante et commerciale. Sa superficie est d'environ 30 m² et est équipée d'une toilette. Prix 322 500 € St. Barth Properties Sotheby's International Realty - 0590 29 90 10

Déposez vos PETITES ANNONCES
DIRECTEMENT
sur notre site internet
journaldesaintbarth.com



Location - Gestion - Vente

Villa Tamarine 1 325 000 €

Villa à Colombier en parfait état, 2 chambres, salle de bain, séjour, bureau, garage, place de parking.
Located in Colombier in perfect condition, 2 bedrooms, bathroom, living room, office, garage and parking lot.

Villa Helios 2 800 000 €

Villa à Pointe Milou, 3 chambres, 3 salles de bain, séjour climatisé, piscine, très belle vue sur l'océan.
Located in Pointe Milou, 3 bedrooms, 3 bathrooms, air conditioned living room, pool and a beautiful ocean view.

Villa Enfin 3 950 000 €

Villa à Petite Saline, villa cyclonée vendue en l'état, magnifique double vue, 4 chambres, séjour, piscine.
Located in Petite Saline, damaged by hurricane « Irma », exceptional double view, 4 bedrooms, living room and pool.

www.icietlavillas.com
estate@icietlavillas.com

Tél. : 05 90 27 78 78 - Fax : 05 90 27 78 28
rue Samuel Fahlberg, Gustavia - 97133 Saint Barthélemy

Villa - Flamands
Offrant vue mer, en parfait état. Composée de 3 chambres, 3 salles d'eau, terrasse piscine, jacuzzi, parkings et garage.

Excellent rapport locatif
Prix : € 2 950 000*

Villa - Saint Jean
Villa de 3/4 Chambres, vue mer sur la baie de St Jean, proche commerces et plage, bureau, piscine, parkings.

Excellent rapport locatif
Prix : € 3 300 000 *

Appartement - Villa à Marigot
Appartement de 3 chambres, à rafraichir, avec vaste terrasse et piscine privative dans petite résidence, proximité immédiate à la plage.

Prix : EUR 1 700 000 - Négociable*
Idéal investissement, à voir avant tout achat

Appartements - Corossol
Ensemble immobilier composé de 3 appartements, 7 chambres au total, entièrement rénovées. Vue mer, Terraces, piscine, jacuzzis, parkings.

Prix : EUR 2 968 000
Idéal investissement locatif, logement personnel



WIMCO
— SBH —
REAL ESTATE

VENTES IMMOBILIERES

Recherchons tout type de bien, tout budget, pour nos acheteurs potentiels

Confidentialité assurée

*Prix indiqué, commission à la charge du vendeur incluse.
Retrouvez l'ensemble de nos biens sur www.wimco.com
Tél : 0590 510751 / Email : realestate@wimco.com

Des Artisans près de chez vous

Jardinier

• LOUIS Philippe sarl

ESPACES VERTS

Tous travaux en espaces verts : Création, aménagement, entretien, élagage, nettoyage de terrain, travaux avec Mini-Pelle. Location + transport de benne.

rophil@wanadoo.fr 0590 27 55 97
0690 59 16 08 ou 0690 30 58 77

Nettoyage

• Serial Cleaner

Entretien & maintenance de villas, décapage et traitement de sols, rénovation de deck et planchers, Nettoyage (citernes, fin de chantier...) Management et coordination de travaux

serialcleaner.sbh@orange.fr 0690 35 57 38
0690 30 81 38

Plomberie

• SBAP Plomberie

Installation / Entretien / Dépannage

sbapplomberie@hotmail.fr 06 90 41 62 60

Un référencement
à partir de **50€** par mois

Plus d'informations au
0690 54 76 24

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT	06.90.31.70.73
CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	196 ou 05.96.70.92.92
CPS ST BARTH - MSA	05.90.87.22.10
DISPENSARE	05.90.27.60.27
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
HÔPITAL	05.90.27.60.35
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	
Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
POMPIERS	18 ou 05.90.27.62.31
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
SÉCURITÉ CIVILE	05.90.29.70.66
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

SANTÉ

MÉDECIN DE GARDE 15 ou 05.90.90.13.13

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27
Féret Daniel	05.90.29.10.04
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Mazue-Naffah Sophie	05.90.27.15.04
Rault Jean-Baptiste	05.90.29.71.01
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien Yann	05.90.29.71.01
Acuponcteur : Chareyre Stéphane	05.90.27.64.27

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien orthopédiste : Samani Jacques	05.90.51.19.57
Dermatologue : Augé Jean-Michel	05.90.27.63.35
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	06.90.28.84.14
Médecine morphologique et anti-âge : P.M Havet	06.90.67.55.64
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97.60.07
Ophthalmologistes : Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Achebouche M.K.	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
Orthodontie : Merou Patrick	05.90.51.98.11
Radiologue : JF Bartoli & B Bartoli	05.90.52.05.32
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31
Urologue : Pierre Teillac	0690.75.58.56

CABINETS DENTAIRES

Brault des Grœuets Morgane	05.90.51.98.11
Caraman Lodefeld Mihaela (urgence 0690 75 53 97)	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Dominici Jean	05.90.27.87.28
Gardette Romain	05.90.51.98.11
Losfeld Richard (urgence 0690 75 53 97)	05.90.52.80.32
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.51.98.11
Vergnault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.	05.90.29.27.65
Activité Physique Adaptée & Santé: Onier Christian	06.90.38.25.34
Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
Philippon Thomas	06.90.29.11.01
Beal Aurélie	06.90.47.49.10
Diététicienne:	
Infirmiers-Infirmières:	
Barbe Bardon Sophie	05.90.27.67.55
Baud Sébastien	06.90.62.28.29
Blanchard Anne Françoise	06.90.37.08.22
Campanella Fabien	06.90.40.27.88
Cardon Isabelle	06.90.65.85.66
Cousin Dominique	06.90.62.90.10
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.37.29.05
Melinand Cécile	06.90.59.81.67
Pillore Maryse	06.90.37.27.42
Rillot Brigitte	06.90.63.55.70
Laboratoire d'analyses : Emmanuelle Rousset Bourgoïn	05.90.27.72.49
Masseur-Kinésithérapeutes:	
Agoulon Marion	05.90.27.72.49
Aubin Plasse Pauline	06.90.14.02.10
Bertin Guylène	06.90.37.22.32
Baud Céline	06.90.35.94.96
Daniel Arnaud Marie	06.90.58.57.82
Diguet Florian	05.90.27.81.32
Evrard Patrick	06.90.53.44.88
Godfrin Frédéric	05.90.87.18.77
Jourdan Véronique	05.90.27.67.86
Klein Gérard	05.90.27.67.86
Lalo Valentin	05.90.29.72.42
Pastourel Delphine	06.07.96.83.72
Tardy Laure	05.90.27.67.86
Van Hove Frédéric	06.90.64.87.40
Vandenhove Anne Lise	05.90.29.72.42
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Naturopathie:	
Orthophoniste:	
Ostéopathe:	
Bordaries Fanny	06.90.09.97.10
Bouyer Christine	06.90.27.88.29
Fernandes Pereira Sandra	06.90.33.05.35
Aubin Plasse Pauline	05.90.87.18.77
Bordaries Fanny	06.90.09.97.10
Charles-Messance Alix	06.90.74.35.37
Chilah Yasmine	06.90.73.39.32
Gréaux Dominique	06.90.67.30.50
Grevin Stephanie	06.90.71.36.15
Luu Céline	06.90.48.48.17
Vezzoso Brian	06.90.26.36.15
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Pédicure Podologue:	
Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Evrard Patrick	06.90.302.705
Vandenhove Anne Lise	05.90.27.67.86
Psychologue:	
Djukanovic Elisabeth	05.90.51.14.40
Ranchin Prune	05.90.29.62.11
M.Laure Penot	06.90.35.63.86
Laetitia Santarelli	05.90.52.00.55
Gandouff Victoria	05.90.51.11.69
Pharmacie de l'aéroport	06.90.50.59.64
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.66.61
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
Vétérinaires:	
Chiapello Eliana	05.90.27.89.72
Kaiser Alexandre & Benjamin	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

FIXIT
Services informatiques
CAM n°5 et la Savane Saint-Jean
09 70 71 72 20 - support@fixit.fr

GARAGE RAYMOND LEDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
LECTURE OBDII
OUVERT AU GRAND FOND DE 7h-12h ET 14h-16h - Tél: 05 90 27 89 14

GARAGE HENRI GREAU
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

Cms
CARAÏBES MEDICAL SERVICES

Vente et location de matériel
MEDICAL ET SPORTIF

Du lundi au vendredi
8h - 18h / Samedi 8h - 12h
rue Jeanne D'Arc, Gustavia
0590 51 12 23 - 0690 75 41 45
contact@cms-sbh.com

Référenciez-vous dans cette page
pour moins de **60€/mois**
05 90 27 65 19

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex ISSN : 1254-0110

Tél. : 0590.27.65.19 - Fax : 0590.27.91.60

journalsbh@orange.fr - www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Dir. de la publication : Avigaël Haddad, journalsbh@orange.fr
Rédaction : Valentine Autruffe, redactionjsb@orange.fr
Rosemond Gréaux, rosemondjsb@wanadoo.fr
Avigaël Haddad, commercialjsb@orange.fr
Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

En bref

Une espèce observée pour la première fois dans nos eaux



Dans son dernier bulletin, l'Agence territoriale de l'environnement fait état de l'observation, dans la baie de Fourchue, d'un groupe d'une dizaine de juvéniles identifiés comme étant des tambours rayés (*Micropogonias furnieri*). « Cette espèce était inconnue de Saint-Barthélemy et des autres îles des Petites Antilles. Les photographies et vidéos prises ce jour-là sont également les seules connues de spécimens vivant à ce jour », explique l'ATE.

Avez-vous observé l'éclipse de Lune ?



C'était la dernière éclipse lunaire visible avant plusieurs années depuis les Antilles. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'astre rougeoyant s'est caché durant une heure environ, un spectacle rare facilement visible à l'œil nu. Photos © Ed Gudenas

Hawaï s'invite en l'église anglicane



La 35^e édition du Festival de Musique de Saint-Barthélemy s'est terminée dans la douce chaleur hawaïenne, avec les concerts du guitariste Makana. Les auditeurs se pressaient, dimanche soir, jusque sur les escaliers de l'entrée de l'église anglicane pour l'écouter. D'autre part, le succès grand public des soirées ballet, jazz et opéra ne s'est pas démenti. Photos © Ed Gudenas, C. Hardelay

Première réussie du « Art n Food market » chez Pati

©Artists of St Barth



Un marché alliant alimentation et art produits à Saint-Barth, brunch cuisiné par les chefs des grands hôtels de l'île, et ateliers d'art pour petits et grands : le premier « Art n food market » organisé par l'association Artists of Saint-Barth à Saint-Jean, autour de la boutique Pati à Saint-Jean (en face de la Villa Créole), a été plébiscité par les visiteurs dimanche matin. L'opération sera reconduite, au plus tard le dimanche 17 février.

ST BARTH GOURMET FESTIVAL

6-10 novembre 2019

APPEL À CANDIDATURES

des établissements pour l'accueil d'un chef de cuisine invité lors du St-Barth Gourmet Festival 2019

Le Comité du tourisme de Saint-Barthélemy organise l'événement annuel St-Barth Gourmet Festival du 6 au 10 Novembre 2019.

A cette occasion, il convie des chefs de cuisine réputés à venir exercer leur talent à Saint-Barthélemy. Ces derniers collaboreront en duo avec les chefs des cuisines des restaurants hôtes durant quatre soirées intitulées "dîners des chefs".

Les établissements de restauration intéressés pour accueillir un chef invité durant cet événement doivent se faire connaître au plus tard avant le 28 Février 2019 et remplir les conditions inscrites dans la "Charte de Participation" ci-dessous.

CHARTRE DE PARTICIPATION AU FESTIVAL GASTRONOMIQUE

Les établissements de restauration (hors snacks et restauration rapide) participants au St-Barth Gourmet Festival 2019 et désireux d'accueillir un chef de cuisine invité durant cet événement doivent remplir les conditions suivantes :

- Disposer d'un chef de cuisine qualifié et d'une brigade de cuisine de six (6) personnes (minimum) en cuisine.
- L'infrastructure de la cuisine devra répondre aux normes de sécurité et d'hygiène exigées par la réglementation en vigueur.
- Une capacité d'accueil du public : 60 personnes en restauration assise.
- L'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Par ailleurs, les établissements accueillant un chef invité pour le festival de la gastronomie s'engagent à :

- Héberger le chef de cuisine invité, ainsi que deux accompagnants minimum durant la période demandée par le Chef.
- A mettre en avant en exclusivité les sponsors du SAINT-BARTH GOURMET FESTIVAL durant les dîners des chefs.

Chaque établissement candidat devra fournir un dossier réunissant les pièces suivantes :

- Un courrier de candidature simple indiquant sa volonté de participer à l'événement avec les coordonnées d'une personne référente.
- Une copie de l'attestation de la commission de sécurité de la collectivité à jour.
- Une attestation du gérant ou du responsable indiquant que le chef de cuisine a les qualifications requises pour exercer en qualité de chef de cuisine.
- Une attestation indiquant le nombre d'employés en cuisine.
- Une attestation indiquant la capacité d'accueil de l'établissement.
- Un extrait K'Bis ou un extrait du répertoire INSEE.
- Une attestation indiquant le versement de la CFAE en 2018.

Les dossiers de candidature complets devront parvenir au plus tard le 28 Février 2019 à la :

Direction du Comité Territorial du Tourisme de Saint-Barthélemy
16 rue Samuel Fahlberg, Gustavia
97133 Saint-Barthélemy
T. 0590 27 87 27
direction@saintbarth-tourisme.com

